

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Culture et sport, grands évènements métropolitains

■ Séance du 13 Décembre 2018

8979

■ Présentation du rapport d'activités 2017 du délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation de la piscine intercommunale Cap Provence à Cassis

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Par délibération EPPS 002—683/13/CC du 31 octobre 2013, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué par contrat d'affermage la gestion et l'exploitation de la piscine Cap Provence à la Société S2G (Société d'Exploitation du stade nautique Cap Provence). Ce contrat a été conclu pour une durée de six ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution qualitative, technique et financière du service.

L'examen du rapport 2017 est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante du délégant qui en prend acte.

Le rapport a fait l'objet d'une analyse par les services métropolitains, dont la synthèse est jointe en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1085 du 28 août 2015 portant création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération EPPS n° 002-683/13/CC du 31 octobre 2013 approuvant le choix du délégataire et du contrat ;

- Le procès-verbal de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- La synthèse jointe en annexe.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que le rapport annuel du délégataire pour l'année 2017 a été remis à la Société S2G.

Délibère

Article unique

Est pris acte du rapport annuel du délégataire pour l'année 2017 ci-annexé, remis par la Société S2G, titulaire du contrat de délégation de service public n°13/218 relatif à la gestion et à l'exploitation de la piscine intercommunale Cap Provence à Cassis, ci-annexé.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Sport et Equipements sportifs

Eric LE DISSÈS

TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE**

**PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU DELEGATAIRE DE
SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DE LA PISCINE
INTERCOMMUNALE CAP PROVENCE A CASSIS**

En 2013, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué par contrat d'affermage la gestion et l'exploitation de la piscine Cap Provence à la Société S2G (Société d'Exploitation du stade nautique Cap Provence). Ce contrat a été conclu pour une durée de six ans à compter du 1er janvier 2014.

Conformément à la réglementation en vigueur, le délégataire a remis à la Métropole d'Aix-Marseille Provence son rapport annuel au titre de l'année 2017 présentant l'exécution qualitative, technique et financière du service.

Ce rapport contient les informations suffisantes pour assurer son analyse et attester de la qualité satisfaisante du service rendu.

En termes financiers, le contrat de DSP est globalement en bonne santé. Après sept années d'exploitation depuis l'ouverture de l'équipement, les résultats sont satisfaisants avec une stabilisation de la fréquentation (188 124 entrées en 2017) conforme aux prévisions contractuelles.

Le résultat réel, c'est-à-dire après versement de l'intéressement à la Métropole, s'élève à 31 k€.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil de la Métropole de prendre acte de ce rapport annuel du délégataire.

SYNTHESE ET ANALYSE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE METROPOLE

COMPLEXE AQUATIQUE CAP PROVENCE EXERCICE 2017

Par la délibération n°EPPS 002-683/13/CC du 31 octobre 2013 et par la convention de délégation de service public n°13/218 du 28 novembre 2013, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a délégué à la société S2G (Société d'Exploitation du stade nautique Cap Provence), la **gestion et l'exploitation de la piscine intercommunale** située à Cassis, dénommée Complexe aquatique Cap Provence, dans le cadre d'un **affermage**. Ce contrat a été conclu pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2014 et fait suite à un premier contrat de 3 ans (2010-2013).

La société Carilis a créé, par acte sous seing privé en date du 24 septembre 2010, une **société filiale à 100%** dédiée à l'objet exclusif du contrat, dénommée Société de Gestion des Gorguettes (**S2G**) qui s'est substituée de plein droit dans l'intégralité des droits et obligations attachés à la convention. La société Carilis a été rachetée en janvier 2015 par le groupe FIMALAC. Ce rachat a donné naissance au groupe S-PASS né de la fusion de VEGA, ELLIPSE et CARILIS, devenant ainsi l'un des leaders en France de la gestion d'équipements publics. L'année 2016 a été marquée par l'intégration de Carilis au groupe S-PASS.

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité délégante un rapport annuel présentant l'exécution du service ainsi que les données financières s'y rapportant. L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la Commission Consultative des Services Publics Locaux suivant les dispositions de l'article L 1413-1 du code précité.

Les informations ci-après présentent une analyse de la 4^{ème} année d'exploitation de cet équipement courant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, réalisée sur la base du rapport du délégataire, des données comptables de l'année civile 2017 et des principaux indicateurs portant sur le service de gestion et d'exploitation effectué par le délégataire.

I. Compte rendu d'activité

1/ Fréquentation

Aux termes du rapport du délégataire, la **fréquentation totale** de 188 124 entrées est proche des dispositions contractuelles de 199 066 entrées, soit un écart de 5 %. Elle a diminué de 3% par rapport à l'année 2016, qui avait comptabilisé 194 166 entrées.

Le délégataire explique qu'en 2017 le système de contrôle d'accès a été défectueux pendant plusieurs semaines et ce dysfonctionnement a pu fausser les statistiques de fréquentation sur cette année. On constate que près de 40 % de la fréquentation s'opère le week-end.

Globalement, la fréquentation de l'équipement est en phase de stabilisation depuis trois ans.

Les « **entrées publiques** » réalisées s'élèvent à 141 230 entrées et représentent 75% du total des entrées. Elles correspondent aux prévisions contractuelles, soit 140 638 entrées. Elles intègrent depuis 2015, les abonnements « pass illimités » ainsi que la fréquentation de l'espace bien-être. En 2017, il est constaté une hausse importante des entrées liées aux abonnements « pass illimités » vendus, 4023 en 2017 contre 3 034 en 2016, soit + 32,7%.

Les **entrées « activités »** totalisent 20 476 entrées et représentent 11% du total. Elles sont en augmentation de 2 % par rapport à 2016 (20 084 entrées) et sont inférieures aux prévisions contractuelles (-13%). Selon le délégataire, l'objectif en termes de fréquentation prévue par le contrat n'est pas atteint, notamment, en raison d'une concurrence exercée par les salles de sports qui proposent un grand nombre d'activités à des prix très bas. Par ailleurs, le délégataire indique également que le renouvellement d'une partie des moniteurs a pu avoir un impact sur les usagers qui

ciblent parfois leurs cours en fonction de la personnalité de l'éducateur et du lien qui se crée au fil des séances avec celui-ci.

Pour mémoire, le délégataire propose une dizaine d'activités (cours de natation, Bébé nageurs aquagym, aquabiking...) réparties en moyenne sur 25 heures par semaine. Il prévoit de faire évoluer cette offre afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de redresser la courbe des entrées.

Concernant les **entrées « scolaires »**, un plus grand nombre de créneaux ont été réservés en 2017, avec 311 créneaux pour les établissements du primaire en 2017 contre 293 créneaux en 2016, soit une augmentation de 6%, et 283 créneaux pour les établissements du secondaire et universitaires en 2017 contre 170 en 2016, soit une progression de 67 %.

En se basant sur le nombre de classes, 39 classes de primaire en 2017 ont fréquenté la piscine, soit une hausse de 18 % (33 en 2016) avec 7 214 élèves en 2017 contre 6 776 élèves en 2016. Le délégataire précise que cinq établissements du primaire fréquentent la piscine (Cassis, Carnoux et Roquefort la Bédoule).

Pour les établissements secondaires, 14 classes des collèges de Cassis et Carnoux ont été accueillies à la piscine alors qu'en 2016, il était comptabilisé 10 classes. Toutefois, en termes de fréquentation, elle a été moindre, 1015 élèves en 2017 contre 1 535 élèves en 2016.

Ces entrées représentent 4% du total avec 8 229 entrées et correspondent aux entrées enregistrées en 2016 (8311 entrées).

La progression du nombre de créneaux et de classes n'a pas entraîné une augmentation de la fréquentation, par conséquent celle-ci reste inférieure de 32 % aux prévisions contractuelles.

Par ailleurs, 2016 étudiants en filière STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Luminy ont fréquenté la piscine en 2017.

La fréquentation des « associations » s'élève à 4 150 entrées soit une diminution de 6 % par rapport à 2016. En 2017, 3 associations ont fréquenté la piscine : le club d'apnée et nage avec palmes CAAP, le club de plongée les Calanquais de Cassis jusqu'en juin et l'association scolaire UNSS. Le club de plongée les Calanquais de Cassis n'occupe plus son créneau, car il refuse de signer la convention malgré plusieurs réunions explicatives avec le délégataire, celui-ci indique l'existence de désaccords entre les membres dirigeants.

Conformément au contrat, la gratuité a été accordée au Club Résident de la piscine, le CAAP pour 20h de lignes d'eau par semaine.

Le rapport présente également la fréquentation des « institutionnels », avec 4 373 entrées contre 7 040 entrées en 2016. Une régression de 38 % est constatée. Des effectifs du SDIS 13 (pompiers), de la Police et de la Gendarmerie ainsi que des militaires de Carpiagne occupent des créneaux à la Piscine Cap Provence.

2/ Effectif

Au 31 décembre 2017, 12 personnes étaient employées en CDI par la société dédiée, à raison d'un cadre dirigeant, 1 coordinateur aquatique, 5 maîtres-nageurs, 2 agents d'entretien, 2 agents d'accueil et 1 gardien, ce qui fait un total de 11,68 personnes en équivalent temps-plein contre 11,15 ETP en 2016. En 2017, un poste à temps partiel a évolué vers un poste à temps complet pour un maître-nageur afin d'assurer une sécurité optimale et d'établir un fil conducteur pour les usagers dans les activités proposées.

Cet effectif correspond aux dispositions contractuelles (11 ETP).

Toutefois, nous notons des mouvements importants au sein du personnel. Des démissions notamment pour « raisons familiales » et « autre projet professionnel » ainsi que des ruptures conventionnelles ont été observées en 2017. Ces mouvements ont conduit à de nouvelles embauches pour maintenir l'effectif au complet.

De plus, cet effectif est consolidé par l'emploi de contractuels (maîtres-nageurs, agents d'entretien et agent d'accueil) pour pallier aux absences du personnel (congé maladie, congé de maternité ou congé sans solde) et aux surcroits d'activité lors des périodes de vacances scolaires.

Il est enregistré un total de 13,86 personnes équivalent temps-plein lissé sur l'année 2017.

3/ Qualité de service

Contrairement aux années précédentes où l'équipement était ouvert 50 semaines par an et 7 jours / 7 (avec des nocturnes 4 soirs par semaine jusqu'à 21h ou 22h en fonction des jours), il a été ouvert 51 semaines en 2017 (semaine de fermeture : 3 au 7 juillet inclus).

Auparavant, deux semaines de fermeture en juin et décembre étaient opérées afin de réaliser les arrêts techniques réglementaires. L'arrêt du 7 septembre 2016 fixant les dispositions techniques applicables aux piscines autorise la mise en œuvre de la vidange des bassins une fois par an.

L'équipement a accueilli deux compétitions fédérales de natation en décembre (Interclubs Régionaux Benjamins et Minimes) et le gala des Dolphins (natation synchronisée) en juin. Ces événements ont été organisés par le club résident, l'association CAAP.

Pour asseoir la notoriété et la fidélisation de l'équipement, le délégataire a maintenu la stratégie de communication établie depuis plusieurs années.

Les actions de communication s'appuient tout particulièrement sur les supports internet et Facebook. La piscine s'est dotée d'un site spécifique en mars 2016 et a créé une page Facebook en janvier 2016. Le délégataire met en œuvre également des campagnes d'affichage de proximité et des communiqués de presse.

Enfin, le délégataire a poursuivi l'utilisation d'un service de smsing pour permettre l'envoi de SMS à sa clientèle toujours dans un souci de communication instantanée essentiellement pour informer des événements à venir ou des dates d'inscription pour les cours de l'école de natation. Près de 1000 usagers du complexe aquatique sont inscrits dans sa base de données.

Afin d'améliorer la qualité de service, le délégataire a investi dans une borne « HappyOrNot » permettant de mesurer la satisfaction des clients. Trois secteurs principaux ont fait l'objet de trois périodes d'enquête (d'une dizaine de jours chacune) :

- Accueil : « Etes-vous satisfait de l'accueil aujourd'hui ? » : 88 % de satisfaction
- Activités « Etes-vous satisfait des activités proposées ici ? » : 82 % de satisfaction
- Hygiène « Etes-vous satisfait de l'hygiène de votre complexe aujourd'hui ? » : 78 % de satisfaction

Malgré ces bons résultats, le délégataire a pour objectif d'améliorer continuellement la qualité des services proposés.

II. Compte rendu technique

Depuis 2015, le délégataire a sous-traité à la société IDEX la gestion des fluides et la maintenance des installations de traitement d'air et de chauffage. Le renouvellement du matériel électromécanique et hydraulique est pour sa part géré en interne.

Concernant l'entretien, le délégataire a notamment effectué le remplacement de pompes, de vases d'expansion, de résistances pour le sauna, et de clapets coupe-feu dans le cadre de la mise en œuvre du compte GER (Gros Entretien et Renouvellement) prévu au contrat.

Le délégataire a remis une synthèse des contrôles techniques et réglementaires effectués en 2017 ainsi qu'un bilan des prestations de maintenance et des consommations des fluides.

III. Compte rendu financier

1/ Tarifs

Les tarifs n'ont pas fait l'objet d'augmentation en 2017. A titre indicatif, le tarif de l'entrée adulte s'élève à 4,70 € TTC et le tarif enfant à 3,10 € TTC.

2/ Investissements

En 2017, le délégataire a réalisé 9,2 k€ d'investissements (achat d'une autolaveuse, d'un vélo de démonstration, d'un distributeur automatique de vêtements, d'un ordinateur et d'un processeur d'ordinateur) contre 17,5 k€ prévus pour l'année 4 du contrat.

Depuis 2014, 174 k€ d'investissements ont été réalisés sur un total d'investissements prévus pour les six années du contrat de 335 k€. Le pourcentage de réalisation est seulement de 52 % au 31/12/2017, soit au terme de la 4^{ème} année du contrat. (Le contrat ne prévoit pas la réalisation d'investissements durant les deux dernières années du contrat).

La clause du contrat apparaît comme être « non respectée » par le délégataire. La collectivité a donc sollicité le délégataire sur ce point.

Le délégataire a expliqué que des achats prévus au programme d'investissements du contrat ne correspondaient pas à de l'investissement ni à du renouvellement d'équipements mais plutôt à l'achat de consommables et de petits matériels. Le délégataire fournira dans les prochaines semaines une liste des achats effectués et enregistrés comptablement dans des comptes de charges pour les comparer aux achats prévus dans le programme des investissements.

3/ Economie de la délégation

Produits

Le total des produits de 983 k€ HT est composé à :

- 77% de la vente d'entrées et location des espaces (761 k€)
- 22 % de la participation financière de Métropole Aix-Marseille-Provence (218 k€)
- 1 % d'autres produits (produits divers de gestion courante).

Le total des produits s'élevait à 1 044 k€ en 2016, on constate donc une baisse des produits de 6 % en 2016, en raison de la diminution du chiffre d'affaires.

Sur la période considérée, le chiffre d'affaires (CA) s'élève à 761 k€ HT. Il est inférieur de 7 % au chiffre d'affaires de 2016 (815 k€), toutefois, il reste conforme aux prévisions (754 k€).

Il est constitué principalement :

- Des entrées « publiques » : 68% du CA, soit 517 k€ en 2017 contre 518 k€ en 2016, donc même volume de recettes qu'en 2016.
- Des entrées « activités » : 12 % du CA, soit 88 k€ en 2017 contre 117 k€ en 2016 (il est constaté une diminution de 25%)
- Des recettes location espaces/ ventes en boutique : 7 % du CA, soit 56 k€ en 2017 contre 89 k€ en 2016 (il est constaté une diminution de 37%)
- Des entrées « groupes/centres de loisirs » : 5,4 % du CA, soit 41 k€ en 2017 contre 37 k€ en 2016 (augmentation de 11%)
- Des entrées « scolaires » : 4,8 % du CA, soit 36 k€ en 2017 contre 20 k€ en 2016 (augmentation de 82 %)

Le chiffre d'affaires a diminué en raison de la baisse des recettes issues des recettes « location des espaces/ventes en boutique » et des activités.

Les recettes de location des espaces ont diminué en 2017, car en cours d'année, le salon d'esthétique a fermé ses portes et le local est resté inoccupé jusqu'en août 2018.

Comme cela a été mentionné au paragraphe 1 du document, les entrées liées aux activités ont augmenté de 2 % en 2017, toutefois ce nombre important d'entrées n'a pas généré plus de recettes car nombreux sont les usagers ayant acheté le « pass illimité » leur permettant d'accéder aux bassins pour une utilisation libre ou aux cours proposés par le complexe nautique.

Par ailleurs, il est important de noter la progression des recettes issues des entrées « scolaires » générées par l'augmentation du nombre de créneaux alloués aux établissements du primaire et du secondaire. La facturation étant effectuée sur la base des créneaux alloués.

Les entrées publiques sont restées stables sur l'année 2017.

Charges

Sur la période considérée, le total des charges s'établit à 951 k€ HT, réparti de la façon suivante :

- 94,4 % de charges d'exploitation, soit 898 k€ en 2017 contre 953 k€ en 2016
- 2,3 % d'impôt sur les sociétés, soit 22 k€ en 2017 (24,8 k€ en 2016)
- 3,3 % d'intéressement versé au délégant, soit 31,2 k€ en 2017 (33,3 k€ en 2016).

Les charges d'exploitation ont diminué de 6 % par rapport à 2016, et sont inférieures de 7 % au montant évalué dans le compte d'exploitation prévisionnel (968 k€).

Les principaux postes de charges sont :

- Les charges de personnel : 42 % du total des charges, soit 375 k€, en retrait de 5 % par rapport aux prévisions ;
- Les fluides : 24 % du total, soit 214 k€, avec un écart de + 25 % par rapport aux prévisions; avec une baisse de 2% par rapport à 2016 ;
- Les charges d'entretien, réparation et maintenance : 9 % du total, soit 82 k€, - 31 % par rapport aux prévisions.

Par rapport à l'exercice précédent, il est constaté une augmentation des charges de personnel de 5 % (357 k€ en 2016), faisant suite à l'évolution d'un temps partiel vers un temps complet pour le poste d'un maître-nageur. La masse salariale reste néanmoins inférieure de 5 % aux prévisions contractuelles (396 € prévus au contrat).

Le poste relatif à l'entretien et à la maintenance a diminué de 37 %, en passant en 130 k€ en 2016 à 82 k€. Deux raisons principales sont à l'origine de ce constat.

- En 2017, le délégataire a renouvelé du matériel dans le cadre du GER (compte de gros entretien et renouvellement) à hauteur de 23 434 € correspondant à un montant plus élevé que celui prévu dans le contrat, 13 050 €.

Le contrat prévoit des écritures comptables permettant d'enregistrer dans ce compte globalisé « entretien et maintenance » : les dépenses réalisées enregistrées dans le compte 615 de 23 434 €, la dotation aux provisions de 13 050 € et la reprise de provisions d'un montant de 23 434 € au lieu des 13 050 € prévus initialement conduisant ainsi à un delta de - 10 384 € (la reprise est d'un montant supérieur à la dotation aux provisions initiale). Cette variation du compte GER négative vient donc diminuer, par le jeu d'écritures, le montant du compte « entretien et maintenance ».

L'augmentation du montant des renouvellements est plutôt signe d'une bonne gestion du site par le délégataire. Il aurait été beaucoup plus délicat de constater que le délégataire n'utilisait pas la provision du compte GER.

- La deuxième raison provient de la suppression d'une charge qui était présentée dans les comptes de 2016 comme charge d'entretien et de maintenance. En 2016, il était présenté, une charge intitulée « provision pour remplacement d'un équipement » de 26 550 €. Or, en 2017, hormis les dotations aux provisions GER, toutes les dotations aux provisions sont enregistrées correctement parmi les dotations aux provisions et ne font donc plus partie du total des charges « entretien et maintenance ». La soustraction de ce montant de 26 k€ a donc fait diminuer le montant du compte « entretien et maintenance ». (Par ailleurs, cette charge n'a pas été intégrée au total des dotations aux provisions).

- Le montant total de ces charges d'entretien et de maintenance est donc inférieur au montant de 2016, notamment en raison des différents jeux d'écritures mis en œuvre. Pour autant, cela ne signifie en rien que le délégataire a réalisé moins d'entretien et de maintenance sur le site.

Les postes de charges ayant contribué à la diminution des charges d'exploitation sont les suivants :

- Frais de comptabilité et frais administratifs : 7 k€ en 2017 contre 14 k€ en 2016
- Fournitures article boutiques : 16 k€ en 2017 contre 25 k€ en 2016
- Dotation aux amortissements : 38 k€ en 2017 contre 45 k€ en 2016, ce qui est cohérent, puisqu'il y a eu peu d'acquisitions en 2016 et 2017, donc le montant des dotations aux amortissements correspond aux acquisitions effectuées en début de contrat et certaines ont été amorties dans les trois années qui ont suivi.

La redevance pour occupation du domaine public versée au délégant en 2017 s'élève à 10 000 € et représente, quant à elle, 1% du total des charges.

Résultat

La 4^{ème} année d'exploitation avec ce contrat d'une durée de 6 ans, s'est clôturée avec un résultat net après impôt positif de 62 298 € HT (66 594 € en 2016). La diminution des produits et celle des charges ont été du même ordre de grandeur en 2017, soit environ 6%. Ce mécanisme a entraîné un résultat net proche de celui généré en 2016.

Analyse du bilan comptable

L'analyse du bilan comptable de 2017 transmis par le délégataire montre, comme en 2016, que le fonds de roulement net global (FRNG) est positif et s'élève à 400 k€, (+ 24 % d'augmentation par rapport à 2016). Le montant des ressources durables (568 k€) est supérieur aux emplois durables de 167 k€ (immobilisations). Par conséquent, la DSP a la capacité de financer ses investissements et de contribuer au financement de son exploitation.

4/ Relations financières avec la Métropole Aix-Marseille-Provence

Le délégataire a versé en 2017 une **redevance d'occupation du domaine public** de 10 000 € et un **intéressement** de 31 149 € à la collectivité, correspondant à 50 % du résultat net après impôt de l'exercice (62 k€).

Pour sa part, la Métropole a versé au titre de l'année civile 2017 une **contribution forfaitaire** de 218 482 € pour compenser les contraintes de service public imposées notamment celles de tarification, d'horaires et d'ouverture. En 2017, cette participation représente près de 20% des produits (comme en 2016) et a permis d'obtenir un résultat net après impôt positif de 62 k€.

En tenant compte de l'**intéressement** de 31 149 € dû au titre du résultat et du montant de la redevance versé au délégant, le coût de la DSP pour la collectivité est estimé à 177 k€ pour l'année 2017 (180 k€ en 2016).

IV. Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2017

Le rapport annuel du délégataire contient l'essentiel des données exigées par le contrat. En 2017, le délégataire a poursuivi ses efforts quant à la structuration et l'exhaustivité des données transmises.

En termes financiers, le contrat de DSP est globalement en bonne santé. Après quatre années d'exploitation dans le cadre du présent contrat, les résultats sont encourageants avec une stabilisation de la fréquentation.

Le résultat réel, c'est-à-dire après versement de l'intéressement à la Métropole, s'élève à 31 k€ contre 0 € prévus au contrat.

STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION

01 Janvier 2017 > 31 Décembre 2017



Reçu au Contrôle de légalité le 08 janvier 2019



SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
L'ORGANISATION GENERALE DES SERVICES	4
1 <i>L'organigramme du Stade Nautique Cap Provence</i>	4
2 <i>Les mouvements du personnel</i>	6
3 <i>Les absences du personnel</i>	7
4 <i>Les formations du personnel</i>	8
LES PERIODES D'EXPLOITATION	9
1 <i>L'espace aquatique</i>	9
2 <i>Les horaires et amplitudes d'ouverture</i>	10
3 <i>Les périodes d'exploitations des écoles primaires</i>	11
4 <i>Les périodes d'exploitations des établissements secondaires et universitaires</i>	12
5 <i>Les périodes d'exploitations des associations sportives et autres institutions</i>	13
LES ACTIVITES	14
1 <i>Les activites aquatiques</i>	14
1.1 <i>Les cours de natation</i>	14
1.2 <i>Les cours d'aquagym</i>	16
L'ACTIVITE FREQUENTIELLE	18
1 <i>Les fréquentations par catégories</i>	18
2 <i>Les fréquentations par articles principaux</i>	19
3 <i>Ratio journalier des fréquentations</i>	20
4 <i>Comparaison n-1</i>	21
COMMUNICATION	26
1 <i>Les actions de communication</i>	26
2 <i>Le site internet et Facebook</i>	26
3 LA MICROEDITION ET L'AFFICHAGE	27
4 <i>Le SMSing</i>	27
LA SATISFACTION CLIENT	28
LES ANIMATIONS	31
1 <i>Les inscriptions aux cours de natation</i>	31



2	<i>Les journées d'animation</i>	31
3	<i>Les manifestations sportives</i>	33
	SECURITE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE	34
1	<i>Le « POSS »</i>	34
2	<i>Les contrôles réglementaires</i>	34
3	<i>La maintenance des installations</i>	35
4	<i>Les énergies</i>	37
5	<i>Les travaux réalisés</i>	38
6	<i>Inventaire des biens</i>	39
	LE BILAN FINANCIER	43
1	<i>Le compte de résultats</i>	43
2	<i>Les produits</i>	44
2.1	<i>Les recettes commerciales</i>	44
2.2	<i>La compensation financière</i>	44
3	<i>Les charges</i>	45
3.1	<i>Charges de personnel</i>	47
3.2	<i>Fluides</i>	47
3.3	<i>Entretien et maintenance</i>	48
3.4	<i>Amortissements et provisions</i>	49
3.5	<i>Frais administratifs et divers</i>	50
3.6	<i>Impôts et taxes</i>	50
3.7	<i>Frais généraux et frais de structure</i>	50
3.8	<i>Intéressement de la collectivité</i>	50
4	<i>Bilan</i>	51
4.1	<i>Investissements</i>	51
4.2	<i>Compte d'exploitation détaillé</i>	51
	CONCLUSION	53



INTRODUCTION

Les principales caractéristiques contractuelles régissant la gestion du Stade Nautique Cap Provence sont susmentionnées :

Dénomination de la délégation

- Nature du service : La présente délégation a pour objet la gestion de l'établissement communautaire, Stade Nautique Cap Provence (Lieu-dit chemin des Gorguettes, 13260 Cassis), équipement d'intérêt public destiné principalement à la pratique de la Natation.
- Autorité délégante : Métropole Aix-Marseille Provence
- Déléataire : S-PASS.

Contrat

- Intitulé du contrat : Contrat d'affermage
- Date de la prise d'effet : 01 janvier 2014
- Date d'échéance : 31 décembre 2019

Type de services

Le délégataire a pour vocation d'organiser et équilibrer l'utilisation de l'équipement en fonctions des différents publics. De gérer et d'animer l'ensemble des locaux et installations du Stade Nautique Cap Provence ainsi que les diverses activités de service public, auxquels ils servent de support, en respectant la mission de l'établissement et conformément aux objectifs poursuivis par la Métropole.



L'année 2017 aura été marquée par un changement de direction au sein de l'établissement Cap Provence, par l'installation d'un cabinet de masseur-kinésithérapeute permettant ainsi de proposer un service supplémentaire aux usagers. Ce choix n'a pas été fait au hasard. En effet le lien direct entre ce service de santé et la volonté du groupe SPASS d'œuvrer pour développer des activités et événements prônant la santé et le bien-être a été une évidence.

L'année 2017 a également été marquée par la volonté d'améliorer, de renouveler nos procédures aussi bien dans les domaines sécuritaire et organisationnel que d'entretien afin de rester en phase avec la réalité de l'exploitation en perpétuelle mouvance.



COMPTE RENDU D'ACTIVITE



L'ORGANISATION GENERALE DES SERVICES

L'organisation du Stade Nautique Cap Provence s'appuie sur une structuration par pôle d'activités : aquatique, accueil, entretien et technique.

1 L'ORGANIGRAMME DU STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

Le Stade Nautique Cap Provence est composé de 12 salariés en contrat à durée indéterminée. L'organigramme ci-dessous permet de présenter le nombre de contrats à temps plein et temps partiel par pôle d'activités.

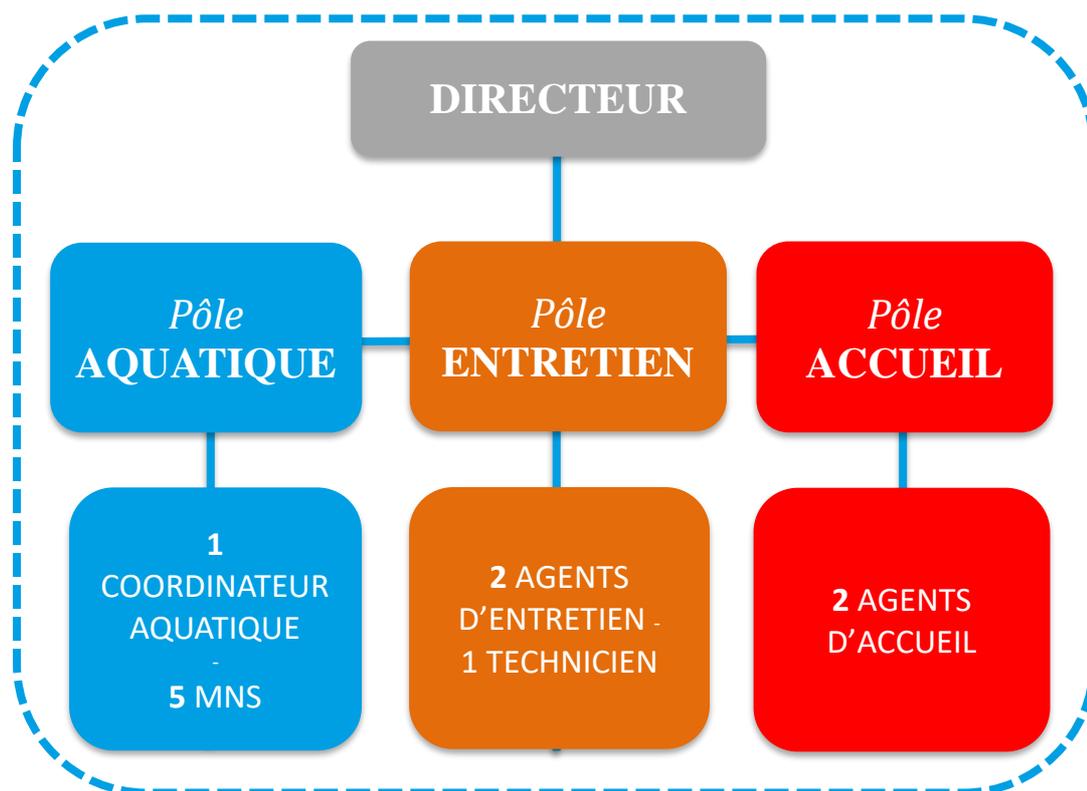


Figure 1 : Organigramme du Stade Nautique Cap Provence



Est présenté dans le Tableau 1 ci-dessous la liste des emplois (type de contrat, équivalent temps plein) et des postes de travail utilisés pour le service ainsi que le nombre et la qualification des agents qui sont intervenus pendant l'exercice en distinguant :

- Les agents affectés à temps partiel directement au service (nombre par fonction et temps consacré)
- L'ensemble des personnels intérimaires et saisonniers

12 salariés sont affectés à Cap Provence dont :

- 1 directeur
- 1 Coordinateur Aquatique (créé en 09/2015)
- 5 MNS (dont 1 passage en temps complet)
- 2 agents d'accueil (dont 1 poste créé en 09/2015)
- 2 agents d'entretien
- 1 agent polyvalent : gardien, technique, entretien, accueil

Cet effectif représente 11,68 postes en équivalent temps plein.

Il a été décidé de renforcer l'équipe de MNS en passant le poste à temps partiel à temps complet afin de générer une nouvelle dynamique de groupe, de s'assurer une sécurité optimale, d'établir un fil conducteur pour les clients dans les activités proposées et de stabiliser l'encadrement des scolaires au regard des emplois du temps très fluctuant selon les périodes.

Tableau 1 : Nombre équivalent ETP par secteur

Secteurs	CDI	CDD
Direction	1,55	
Educateur Sportif Natation	5,76	1,21
Agent Accueil	1,90	0,19
Agent Entretien	1,48	0,77
Agent Polyvalent	1	-



Tableau 1 (suite) : Détail par type de contrats

Secteurs	Tps Plein		Tps Partiel < 24h		Tps Partiel >24h	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Direction	0,73	0,81				
Educateur Sportif Natation	3,18	2,90	0,00	0,00	0,00	0,89
Agent Accueil	1,06				1,03	
Agent Entretien	1,06	0,16			1,22	
Agent Polyvalent		1			0,99	0,03

2 LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les mouvements du personnel synthétisés dans le tableau ci-dessous ont été constatés durant cette année d'exploitation.

Tableau 2 : Mouvements du personnel

Mouvements	Secteur	Motif	Nombre	Date Effective
Embauche	Direction	Remplacement	1	28/06/2017
Embauche	Bassins	Remplacement départ	4	01/07/17 30/09/17 16/10/17 26/10/17
Embauche	Accueil	Remplacement départ	1	25/09/17
Embauche	Entretien	Remplacement	1	06/09/17
Démissions	Bassins	Raisons familiales	1	28/02/17
		Raisons familiales	1	09/09/17
		Autre projet professionnel	1	30.09.17
		Autre projet professionnel	1	06/11/17
Rupture conventionnelle	Accueil	Raisons familiales	1	13/10/17
Licenciement	Direction	Pour autre motif	1	26/07/17
Licenciement	Entretien	Pour faute grave	1	11/08/17



3 LES ABSENCES DU PERSONNEL

Pour maintenir des conditions optimales d'exploitation, l'engagement de personnels sous contrat à durée déterminée reste essentiel afin de remédier aux absences pour d'éventuels accidents de travail ou arrêts « maladie », des congés payés et des congés maternités ou parentaux. Ce type d'embauche offre la possibilité de pallier aux surcroûts d'activité lors des périodes de vacances scolaires.

Le Tableau 3 (ci-dessous) présente les absences du personnel attaché à l'établissement pour cette période d'exploitation.

Tableau 3 : Absences du personnel

Motif d'absences	Nombre de personnes	Secteur
Arrêt maladie (courte durée)	1	Accueil
	2	Bassins
Accident du travail	2	Entretien
	1	Bassins
Congés maternité	1	Bassins
Congés paternité	1	Bassins
Autres motifs :		
1 journée enfant malade	2	Bassins
	1	Entretien
1 journée d'absence non rémunérée	1	Accueil
	4	Bassins
Congés sans solde	1	Bassins



4 LES FORMATIONS DU PERSONNEL

Plusieurs formations ont été dispensées pour le personnel sur l'année 2017 :

- Direction :
 - Formation « Management du personnel »
- Bassins :
 - Recyclage de PSE1 pour l'ensemble des maîtres-nageurs (06 Septembre 2017)
 - Formation sur le plan d'organisation de Surveillance et des Secours
- Entretien :
 - Formation annuelle sur l'utilisation et la sécurité des produits de nettoyage



LES PERIODES D'EXPLOITATION

Les périodes et amplitudes horaires d'exploitation sont définies dans le contrat de marché avec, de manière générale, la modalité d'ouverture 7 jours sur 7 tout au long de l'année pour les différents espaces (à l'exception des périodes de fermeture pour les arrêts techniques réglementaires, le 25 décembre, le jour de l'an).

1 L'ESPACE AQUATIQUE

L'exploitation du centre aquatique est toujours organisée en trois périodes :

- La période scolaire (environ 35 semaines dont 1 semaine d'arrêt technique),
- La période de petites vacances scolaires (environ 8 semaines),
- La période estivale (environ 9 semaines).

Le centre aquatique a connu une période d'arrêt technique réglementaire respectant ainsi l'arrêté du 7 septembre 2016 :

- Du 03 au 07 juillet 2017 inclus

L'espace aquatique a été mis à disposition au club résident le « Cercle Activités Aquatiques Provence » pour l'organisation de deux week-ends de compétition :

- Gala des Dolphins (25 Juin 2017)
- Interclubs Régionaux Benjamins & Minimes (2 Décembre 2017).



2 LES HORAIRES ET AMPLITUDES D'OUVERTURE

Le Tableau 4 ci-dessous présente les horaires d'ouvertures selon les différentes périodes contractuelles des espaces aquatiques.

Tableau 4 : Horaires d'ouvertures de la piscine

	Période Scolaire	Période Vacances	Période Estivale
Lundi	9h30-13h30 18h-21h	10h - 19h	10h - 19h
Mardi	9h30-13h30 18h-22h	10h-22h	10h-22h
Mercredi	10h - 18h	10h - 19h	10h - 19h
Jeudi	9h30-13h30 18h-21h	10h - 19h	10h - 19h
Vendredi	9h30-13h30 18h-22h	10h-22h	10h-22h
Samedi	10h-18h	10h-18h	10h-18h
Dimanche	9h-13h30 14h30-18h30	10h-19h	10h-18h
Jours Fériés	10h-19h	10h-19h	10h-19h

Ainsi, l'amplitude horaire hebdomadaire est contractuellement respectée (Tableau 5).

Tableau 5 : Amplitude horaire hebdomadaire

Type de public	Période scolaire	Période vacances	Période estivale
Entrées publiques	54,5h	59h	58h
Activités aquatiques	34,25h	22,75h	26h
Scolaires Primaires	9h	-	-
Association hors public	16,25h	14,5h	1h



3 LES PERIODES D'EXPLOITATIONS DES ECOLES PRIMAIRES

Pour cette année 2017, 39 classes ont fréquenté l'établissement pour une population de 7 214 élèves. Conformément au contrat, les créneaux annuels sont mis à disposition aux établissements scolaires sur des plages horaires réservées (lundi, mardi, jeudi et vendredi), ce qui permet d'accueillir les classes de grande section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de diverses collectivités avoisinantes. Le détail est présenté dans le Tableau 6. Comparativement à 2016, il est observé une augmentation aussi bien du nombre de créneaux (311 vs 293) que des effectifs (7214 vs 6776).

L'accueil des scolaires respectent les modalités du contrat en priorisant les communes de Cassis, Carnoux-en-Provence et Roquefort-le-Bédoule. Aucune école extérieure au territoire de la collectivité n'est accueillie (pas de demande, pas de créneau disponible).

La difficulté est d'obtenir des services de l'Education Nationale l'ensemble de la programmation des classes et des créneaux avec une harmonisation et répartition équitable des périodes ou cycles. Ce travail de fond est nécessaire pour optimiser les plannings. De plus, à ce jour, malgré notre insistance, les services de l'Education Nationale ont encore refusé la possibilité de créer des sessions de formation d'agrément pour les intervenants extérieurs bénévoles autorisés par les différentes circulaires 2011 et 2017.

Tableau 6 : Nombres de classes et fréquentations des écoles primaires

Etablissement	Nombre de créneaux	Effectifs	Nombre de classes			
			2017	2016	2015	2014
Année						
Ecole Publique de Cassis	75	1495	9	8	5	5
Ecole Privée Sainte Claire Cassis	20	503	2	4	1	2
Ecole Publique de Carnoux	117	2850	17	11	9	9
Ecole Privée Saint Augustin Carnoux	11	293	1	2	5	5
Ecole Publique La Bédoule	88	2073	10	8	7	7
TOTAL	311	7214	39	28	28	28



4 LES PERIODES D'EXPLOITATIONS DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES ET UNIVERSITAIRES

Les fréquentations des établissements secondaires et universitaires sont présentées dans le Tableau 7 ci-dessous. Le nombre de créneaux de 1h00 sur l'année est de 283 pour une fréquentation de 3031 élèves.

Concernant les établissements secondaires, le nombre de classes accueillies sur l'année est en légère augmentation malgré une baisse de la fréquentation (1015 en 2017 vs 1535 en 2016).

Pour la faculté des sports de Luminy, les effectifs restent très volatiles au regard du nombre variable des enseignements liés à la natation. Néanmoins, ayant recadré les conditions d'utilisation auprès des enseignants, l'effectif comptabilisé en 2017 est sans doute plus proche de la réalité que ceux rapportés en 2016.

Tableau 7 : Nombres de classes et fréquentations des écoles secondaires

Etablissement	Nombre de créneaux	Nombre de classes			Effectif
		2015	2016	2017	
Année		2015	2016	2017	2017
Collège des Gorguettes	19	10	8	8	438
Collège Saint Augustin	24	1	2	6	577
s/total secondaires	43	11	10	14	1015
STAPS Luminy	240				2016
s/total universitaires	240				2016
TOTAL					3031



5 LES PERIODES D'EXPLOITATIONS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTRES INSTITUTIONS

Concernant les associations sportives et les autres institutions, le Tableau 8 ci-dessous synthétise le nombre de créneaux et les effectifs pour la période de janvier à décembre 2017. Ainsi, la fréquentation a été de 6507 pratiquants.

Tableau 8 : Nombre de créneaux, lignes et volume horaires utilisés par semaine

Clubs	Créneaux	Ligne de nage	Volume horaire	Effectif 2017	Effectif 2016
CAAP	4	20	6	3099	3680
Plongeurs des calanques	1	2	1,5	200	200
UNSS	1	4 + (petit bassin)	1,5	851	543
SDIS 13 Cassis et Police - Gendarmerie	2	4	2	563	500
Militaire de Carpianne	4	16	4	1794	
TOTAL	12	46	15	6507	4923

La difficulté majeure dans l'attribution des créneaux et le démarrage des activités a été d'obtenir en amont les signatures par les utilisateurs des conventions relatives aux conditions d'accueil et d'organisation définies par le Stade Nautique. Un recadrage nécessaire a été opérée pour maintenir des conditions de sécurité optimales. Ainsi, depuis septembre 2017, l'association des plongeurs des Calanques n'occupe plus son créneau compte tenu de son refus de signer la convention tripartite malgré plusieurs réunions explicatives de la situation avec des interlocuteurs qui ont évolué au cours des discussions exposant des désaccords entre membres dirigeants. L'exploitant a toutefois conservé le créneau comme le prévoit le contrat d'affermage et reste à la disposition de l'association pour finaliser la convention.

Le nombre d'heures ligne de nage hebdomadaire (20h) mis à disposition du club résident CAAP est contractuellement respecté.



LES ACTIVITES

Diverses activités sont mises en place au sein du Stade Nautique Cap Provence. De nouveaux aménagements ont été appliqués par rapport à l'année précédente afin de répondre au mieux à l'attente des usagers concernant notamment les cours de l'école de natation.

1 LES ACTIVITES AQUATIQUES

Les activités aquatiques présentent deux modalités : l'école de natation et les cours d'aquagym et d'aquabiking.

1.1 Les cours de natation

Dans un souci d'amélioration de la qualité des cours dispensés, dans le but de répondre également à une demande tout en gardant optimales les conditions sécuritaires, certains aménagements ont eu lieu au cours de l'année permettant de se projeter sur la prochaine saison sportive.

En effet, certains cours d'apprentissage et de jardin aquatique ont été rajoutés sur le week-end notamment (période la plus demandée) mais l'ensemble des cours ont été lissés sur la semaine afin de maintenir des groupes aux nombres d'enfants raisonnables pour un apprentissage de qualité.

Il a été décidé de supprimer les cours doublés ou multipliés sur une même tranche horaire dans un soucis d'organisation et pour éviter d'occuper un trop grand nombre de lignes d'eau en même temps, permettant ainsi d'offrir des possibilités de pratique à tous les types de public.

Enfin, le cours de perfectionnement adulte a été déplacé au dimanche midi de manière à respecter les horaires d'ouverture de l'établissement.



La catégorie et le planning des cours de natation sont présentés dans le Tableau 9 ci-dessous.

Tableau 9 : Catégorisation et Planning des cours de natation

Activités	Créneaux	Encadrement par créneau	Description
 <p>Bébés dans l'eau</p>	Samedi 8h30-10h	2 MNS	De 6 mois à 3 ans. Familiarisation du milieu aquatique à travers des parcours avec et sans matériel.
 <p>Jardin Aquatique</p>	Niveau 1 : Samedi 9h30, 10h et 17h Niveau 2 : Samedi 10h30 et 17h30 Mercredi 10h45	1 MNS	A partir de 4 à 6 ans Familiarisation à l'apprentissage. Se déplacer sans matériel sur une distance supérieure à 15 mètres sur le ventre et sur le dos.
 <p>Apprentissage</p>	Niveau 1 : Lundi 17h30 Mercredi 14h15 et 15h15 Samedi 14h Dimanche 11h et 12h Niveau 2 : Mercredi 14h45 e 15h45 Jeudi 17h30 Samedi 11h Dimanche 10h30 et 11h30	1 MNS	A partir de 6 ans Apprentissage de la technique de nage choisie. Se déplacer sans matériel sur une distance supérieure à 15 mètres sur le ventre et sur le dos.
 <p>Perfectionnement</p>	Mercredi 16h15 Samedi 11h30	1 MNS	A partir de 8-10 ans / 9- 12 ans Maîtrise de la technique de nage choisie. Plongeon, crawl, dos, début de la brasse. Recherche d'objet immergé. Autonomie.
 <p>Graines de Champion</p>	Mercredi 17h Samedi 16h15	1 MNS	A partir de 9-12 ans / 12-14 ans. Renforcement de la technique de nage choisie. Plongeon, brasse, crawl, dos, papillon.
 <p>Perf'Adultes</p>	Lundi 20h Dimanche 12h30	1 MNS	La natation peut être pratiquée comme un loisir sportif. Perfection des techniques de nages, les plongeurs et les virages
 <p>Aquaphobie</p>	Vendredi 17h30	1 MNS	A partir de 18 ans Cours axé sur la gestion de la peur de l'eau



1.2 Les cours d'aquagym

Les cours d'aquagym restent diversifiés et proposent des séances telles que :

- **L'Aquagym Tonique** : permet de travailler l'ensemble des muscles du corps avec une action ciblée sur les jambes et adaptée aux personnes désirant se maintenir en forme en pratiquant une activité sportive,
- **L'AquaEnergy** : basée sur des exercices intenses de cardio-training et de renforcement musculaire et adaptée aux personnes désirant pratiquer une activité sportive régulière et soutenue,
- **Le Dynamik Palme** : travail essentiellement ciblé sur le travail des jambes et le gainage, avec une planche,
- **L'AquaBike** : consiste à pédaler dans l'eau sur un vélo immergé dans une piscine et combine les bienfaits de l'hydro massage avec l'activité physique cardio-training. Ce nouveau mode d'entraînement est uniquement sur réservation.

La Figure 2 détaille le planning et la répartition hebdomadaires des cours dispensés en maintenant 25 créneaux de pratiques.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H							
9H			Aquabike 9h45-10h30				Aquabike 9h30-10h15
10H	Aquagym 10h-10h45			Aquagym 10h-10h45	Entraide 10h15-11h		
11H	Entraide 11h15-12h	Aquabike 11h30-12h15		Aquabike 11h30-12h15	Aquabike 11h30-12h15		
12H	Aquagym 12h30-13h15	Aquagym 12h30-13h15	Aquagym 12h30-13h15	Aquagym 12h30-13h15	Aquagym 12h30-13h15		
13H							
14H							
15H							
16H					Entraide 16h15-17h		
17H	Aquabike 17h- 17h45						
18H	Aquagym 18h15-19h	Aquagym 18h15-19h	Aquagym 18h15-19h	Aquagym 18h15-19h	Aquagym 18h15-19h		
19H	Aquabike 19h15-20h	Aquabike 19h15-20h		Aquabike 19h15-20h	Aquabike 19h15-20h		
20H							

Figure 2 : Planning des cours d'aquagym



Le cours de « Dynamik Palmes » du vendredi soir a été enlevé par manque de participants sans doute dû à l'horaire tardif du créneau. La clientèle du vendredi soir est plus centrée sur la « famille ». Nous n'avons pas encore trouvé d'autres créneaux où l'intégrer mais nous étudions les différentes possibilités pour l'an prochain.

Enfin de nouvelles activités seront testées lors de nos animations mensuelles qui auront lieu à partir du mois de Janvier 2018. Ces animations seront l'occasion de proposer des nouveautés aux clients et de pouvoir mesurer leurs popularités afin de procéder éventuellement à la mise en place de nouvelles activités dans les mois ou années à venir.



L'ACTIVITE FREQUENTIELLE

L'activité fréquentielle est déterminée par les données obtenues du contrôle d'accès. La fréquentation correspond au nombre de passages au contrôle d'accès. Cette donnée doit être déconnectée du chiffre d'affaire.

1 LES FREQUENTATIONS PAR CATEGORIES

Le Tableau 10 ci-dessous et la Figure 3 synthétise l'état annuel de fréquentation.

Tableau 10 : Etats des fréquentations par catégories

Catégories	Fréquentation
Entrées Publiques Piscine	133789
Entrées Unitaires	58301
Abonnements piscine	75488
Entrées Publiques Bien-être	3415
Entrées Unitaires	2181
Abonnements bien-être	1234
Sous-total	137204
Activités Aquatiques	
Activités Aquagym	11036
Activités Aquabike	2270
Activités Natation	6166
Stages	1004
Sous-total	20476
Pass illimités	4026
Sous-total	4026
Groupes	
Centres de loisirs	7143
Institutions (Police, Pompiers, Gendarmerie, Militaires, Université)	4373
Comités d'Entreprise	2523
Associations – Clubs	4150
Etablissements Primaires	7214
Etablissements Secondaires	1015
Sous-total	26418
TOTAL	188124

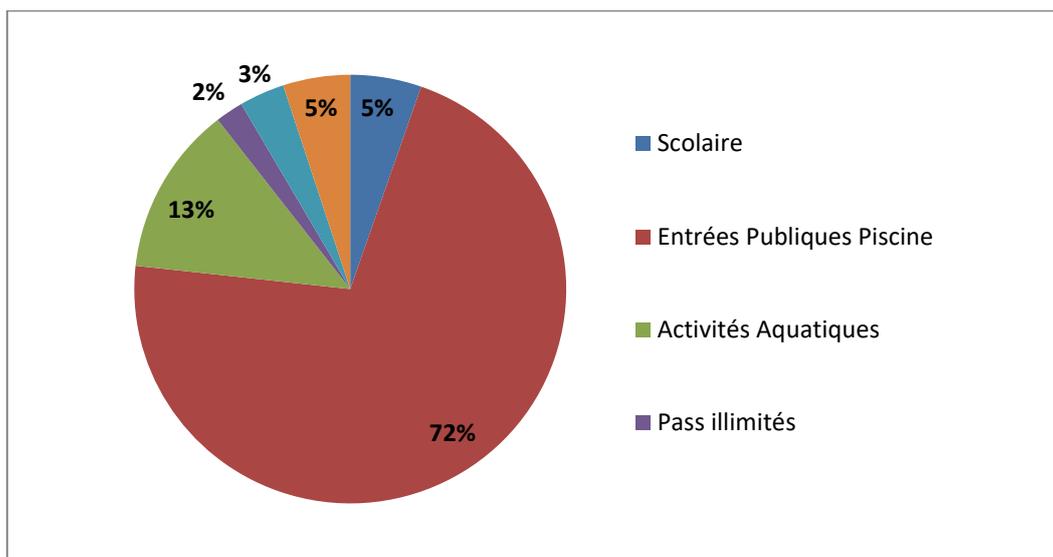


Figure 3 : Répartition en pourcentage des fréquentations en fonction des catégories

2 LES FREQUENTATIONS PAR ARTICLES PRINCIPAUX

Le Tableau 11 ci-dessous détaille les états mensuels de fréquentation par articles principaux obtenus lors de la période.

Tableau 11 : Etats de fréquentation par articles (Janvier – Juin)

Catégories	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Entrée unitaire adulte	2055	3494	2681	3839	2742	2779	17590
Entrée unitaire enfant	956	2598	1542	2577	1573	1667	10913
10 entrées adultes	3097	3208	3493	3269	2691	2673	18431
10 entrées Enfants	1966	2449	2358	2455	1966	1545	12739
10 heures	1667	1598	2027	1647	1585	1254	9778
1 Séance Aquagym	27	20	24	22	18	16	127
10 séances Aquagym	67	42	79	43	79	66	376
Trimestriel Aquagym	399	347	475	259	305	280	2065
Annuel Aquagym	667	586	770	589	628	623	3863
1 Séance Aquabike	29	31	68	30	20	25	203
10 Séances Aquabike	252	157	246	188	220	186	1249
TOTAL	11182	14530	13763	14918	11827	11114	77334



Tableau 10 (suite) : Etats de fréquentation par articles (Juillet - Décembre)

Catégories	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Entrée unitaire adulte	3899	5023	2199	2390	2281	1695	17487
Entre unitaire enfant	2538	3290	1465	1630	1432	874	11229
10 entrées adultes	2329	3255	3245	3212	3160	2566	17767
10 entrées enfants	1620	1769	1400	1278	1238	802	8107
10 heures	973	1203	1664	1676	1736	1414	8666
Séance Aquagym	7	17	39	29	22	10	124
10 séances Aquagym	19	32	91	87	73	42	344
Trimestriel Aquagym	66	69	117	369	360	255	1236
Annuel Aquagym	342	401	583	577	569	412	2884
Séance Aquabike	11	14	30	25	15	20	115
10 Séances Aquabike	59	80	172	165	127	99	702
TOTAL	11863	15153	11005	11438	11013	8189	68661

3 RATIO JOURNALIER DES FREQUENTATIONS

Il est présenté une analyse des fréquentations selon le jour de la semaine sur l'ensemble de l'exercice 2017. (Tableau 12 et Figure 4). Près de 40% de la fréquentation s'opère le week-end.

Sont exclus de ce ratio, les catégories « scolaires » (7214 primaires, 1015 secondaires), les institutions (2016 universitaires, 1794 militaires, 351 pompiers, 212 police,), les « accompagnants de Bébés dans l'eau » et les « clubs-associations » (3099 CAAP, 200 Plongeurs des calanques, 851 autres associations sportives).

Tableau 12 : Ratio Fréquentation par jour hebdomadaire

Jour	Fréquentation	%
Lundi	20056	12%
Mardi	23953	14%
Mercredi	21517	13%
Jeudi	19322	11%
Vendredi	23004	13%
Samedi	29558	17%
Dimanche	33974	20%
TOTAL	171372	100%

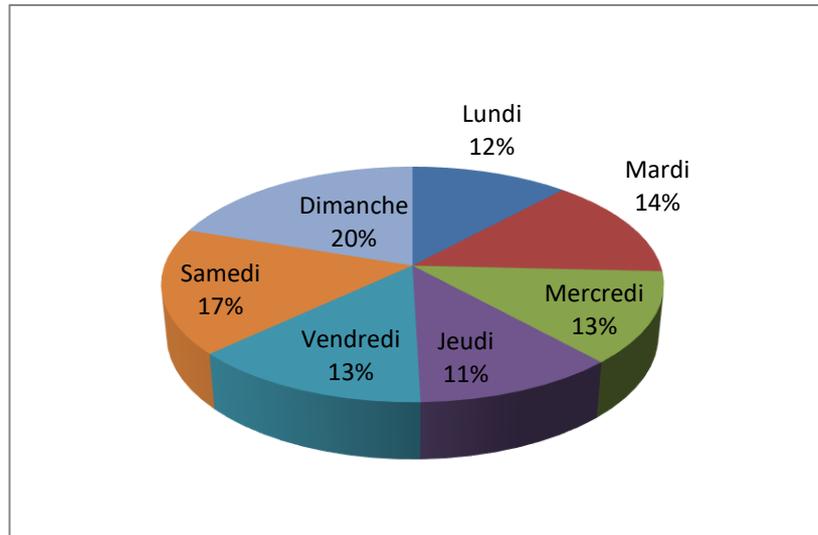


Figure 4 : Répartition hebdomadaire de la fréquentation

4 COMPARAISON N-1

La comparaison des états de fréquentations des années 2017 et 2016 indique une diminution de [- 3,11%]. Il est tout de même à noter que le contrôle d'accès a été défectueux plusieurs semaines, ce qui peut avoir faussé les statistiques de fréquentations sur cette année, bien que des solutions alternatives de comptage manuel ont été mises en place (Tableau 13).

Tableau 13 : Comparaison de l'état de fréquentations 2017, 2016, 2015 et 2014

Année	Fréquentation
2014	209 180
2015	202 003
2016	194 166
2017	188 124
Variation en nombre N-1	-6042
Variation % N-1	-3,11 %



Le Tableau 14 *Tableau 10* ci-dessous présente les états des fréquentations par catégories en les comparant avec l'année N-1 et le taux de variation en pourcentage. Il y est ajouté le prévisionnel du contrat pour l'année 4.

Tableau 14 : Etat comparatif des fréquentations par catégorie

Catégories	2017	2016	Variation %	Prévisionnel Année 4
Entrées Publiques Piscine				
Entrées Unitaires	58301	60813	-4,13	137088
Abonnements piscine	75488	79666	-5,24	
Entrées Publiques Bien-être				
Entrées Unitaires	2181	2163	+0,83	3570
Abonnements bien-être	1234	903	+36,66	
<i>Sous-total</i>	<i>137204</i>	<i>143545</i>	<i>-4,42</i>	<i>140658</i>
Activités Aquatiques				
Activités Aquagym	11036	10464	+5,47	<i>23460</i>
Activités Aquabike	2270	2993	-24,16	
Activités Natation	6166	5415	+13,87	
Stages	1004	1212	-17,16	
<i>Sous-total</i>	<i>20476</i>	<i>20084</i>	<i>+1,95</i>	
Pass illimités				
<i>Sous-total</i>	<i>4026</i>	<i>3034</i>	<i>+32,70</i>	<i>Dans les 140658</i>
Groupes				
Centres de loisirs	7143	4936	+44,71	10608
Institutions (Police, Pompiers, Gendarmerie, Militaires, Université)	4373	7040	-37,88	
Comités d'Entreprise	2523	2793	-9,67	4284
Associations – Clubs	4150	4423	-6,17	7956
Etablissements Primaires	7214	6776	6,46	8813
Etablissements Secondaires	1015	1535	-33,88	3305
<i>Sous-total</i>	<i>26418</i>	<i>27503</i>	<i>-3,95</i>	<i>34966</i>
TOTAL	188124	194166	-3,11	199084

Pour l'année 2016, il avait été constaté une augmentation de [+4,09%] sur les entrées publiques par rapport aux prévisions du contrat. Cette année 2017 présente une légère augmentation de [+0,41%]. Les dysfonctionnements du contrôle d'accès peuvent avoir eu un impact sur le comptage, ce qui permet de croire à une réelle stabilisation de ce type de fréquentation.



La fréquentation des activités reste en dessous de celles prévues au contrat [-12,72%].

Pour la famille « groupes », le contrat prévoit essentiellement le comptage des centres de loisirs et comités d'entreprises. Dans ce strict cadre, les fréquentations prévisionnelles ne sont pas atteintes [-35,09%]. Néanmoins, en considérant la catégories « institutions » comme faisant partie de la famille « groupes », l'écart avec les fréquentations prévisionnelles est réduit sans pour atteindre l'objectif [-5,73%]. Les centres de loisirs et comités d'entreprise sont dépendants des moyens financiers mis à leur disposition impliquant une sélection drastique des choix des activités. Le développement des « institutions » permet de contrebalancer cette perte.

Concernant les scolaires et les clubs, il est constaté que la réalité n'est pas en phase avec les prévisions contractuelles aussi bien pour l'année 2016 [-35,29%] que 2017 [-38,33%]. En regroupant ces catégories, les fréquentations sont en légère diminution par rapport à 2016 [-2,79%] avec une augmentation des primaires [+6,46%] et une diminution des secondaires [-33,88%] et des clubs [-6,17%].

En excluant certaines catégories volatiles de public (scolaires, institutions, clubs, les accompagnants des bébés-nageurs, l'analyse mensuelle des fréquentations (Tableau 15 et Figure 5) ne permet pas de dégager une véritable saisonnalité même s'il peut être observé que les mois de juin et décembre restent les moins porteurs pour le Stade Nautique. Nous observons une augmentation de la fréquentation en juin et une baisse en juillet par rapport à l'année 2016. Ceci est essentiellement dû à la date de la vidange qui a été effectué en juillet 2017 alors qu'elle a eu lieu en juin en 2016.



Tableau 15 : Détail mensuel des variations de fréquentations 2016 et 2017

Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2016	13514	17252	14245	19214	15258	10603
2017	13480	16702	16257	17567	14017	12954
Variation nombre	-34	-550	2012	-1647	-1241	2351
Variation %	-0,25%	-3,19%	14,12%	-8,57%	-8,13%	22,17%

Année	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2016	15005	16997	12644	15055	13944	10804
2017	13482	17072	13170	13798	13257	9828
Variation nombre	-1523	75	526	-1257	-687	-976
Variation %	-10,15%	0,44%	4,16%	-8,35%	-4,93%	-9,03%

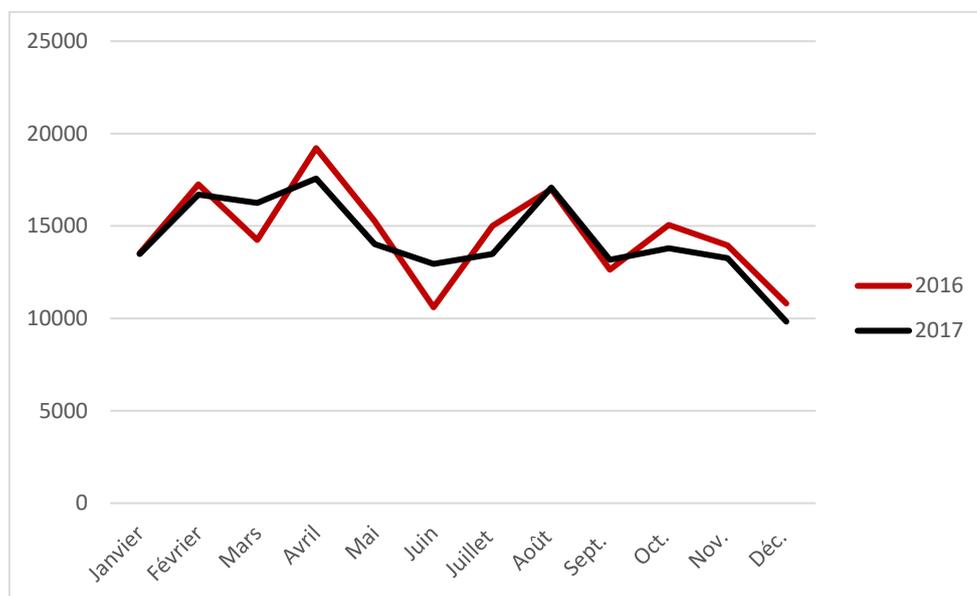


Figure 5 : Représentation graphique de l'évolution des fréquentations sur les années 2016 et 2017



Le Tableau 16 présente la comparaison des fréquentations concernant les principales activités du centre. Les activités aquagym sont en nette augmentation par rapport à 2016 [+5,47%]. Il est également constaté un accroissement du nombre de pratiquants de l'école de natation [+17,94%] et des entrées bébés nageurs [+3,51%]. L'activité « Dynamik Palmes » a été supprimée à la rentrée de Septembre 2017 car le créneau horaire et le type d'activité n'étaient plus en adéquation avec les attentes des clients. L'Aquaphobie ne reçoit qu'un intérêt marginal au regard de l'extrême spécificité de cette activité.

Bien que ralentie, la diminution concernant l'activité aquabike reste présente malgré les efforts de formation interne effectués auprès de nos MNS [-24,16% par rapport à 2016]. Les pistes d'explications avancées en 2016 restent les mêmes. En effet les salles de sports tirent les prix vers le bas en pouvant exercer un très grand nombre de cours et ainsi diminuer le prix de leurs prestations. Le renouvellement d'une partie de l'équipe de MNS a pu avoir un impact quelques temps sur la clientèle qui cible parfois ses cours en fonction de la personnalité de l'éducateur et du lien qui se crée au fil des séances avec celui-ci.

Tableau 16 : Comparaison des fréquentations par activités sur les quatre dernières années

Catégories	2017	2016	2015	2014	Ecart N-1 2017/2016	Ecart N-2 2017/2015	Ecart N-1/N-2
Activités Aquagym	11036	10464	10535	12795	5,47%	-0,67%	-17,66%
Aquagym	11019	10 351	10 371	12 261	6,45%	6,25%	-0,19%
Dynamik Palmes	17	113	164	534	-84,96%	-89,63%	-31,10%
Activité Aquabike	2270	2 993	5 173	7 383	-24,16%	-56,12%	-42,14%
Activité Natation	6166	5453	6108	5585	13,08%	0,95%	-10,72%
Ecole de Natation	4532	3846	4391	4152	17,84%	3,21%	-12,41%
Bébés dans l'eau	1624	1569	1601	1338	3,51%	1,44%	-2,00%
Aquaphobie	10	38	116	95	-73,68%	-91,38%	-67,24%
Stage de Natation	1004	1212	848	768	-17,16%	18,40%	42,92%
Pass Illimité	4026	3 034	2 438	657	32,70%	65,14%	24,45%
Sauna/Bien-être	7441	6100	4 991	1 674	21,98%	49,09%	22,22%

En complément, il est observé une nette augmentation de la fréquentation de l'espace bien-être [+21,98%].



COMMUNICATION

Le Stade Nautique Cap Provence a maintenu sa stratégie de communication inscrite dans l'ère de la communication 2.0, relais essentiel pour asseoir la notoriété et la fidélisation de l'équipement.

1 LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Les actions de communication s'appuient tout particulièrement sur les supports internet et Facebook mais aussi sur l'affichage (proximité), les communiqués de presses, les sliders en signature mail et le SMSing.

2 LE SITE INTERNET ET FACEBOOK

La communication par le web reste incontournable dans notre société. Le site Internet est le moyen de relais d'informations permettant de dépasser les frontières du territoire.

Le nombre de sessions, de pages vues et d'utilisateurs sont respectivement de 60 005, 258 421 et 32 708. Le site internet a accueilli 31 780 nouveaux visiteurs, ce qui implique que 928 utilisateurs sont des habitués. Le temps de connexion est d'environ 2 min par session déterminant l'importance d'une information claire et lisible rapidement.

La page Facebook dédiée à la piscine a été créée en janvier 2016. L'audience affiche 454 fans au 31 décembre 2017 contre 269 au 31 décembre 2016. Il est constaté une augmentation linéaire du nombre de fans.



3 LA MICROEDITION ET L’AFFICHAGE

Plusieurs types de flyers et d’affichage existent sur site pour présenter les activités de l’établissement ainsi que les horaires d’ouvertures publiques.

4 LE SMSING

L’envoi de SMS est un outil essentiel à la communication avec nos usagers. Cet outil permet d’informer les usagers sur les événements à venir, les offres promotionnelles ou encore sur les dates d’inscriptions pour les cours de natation. Près de 1000 usagers du stade nautique sont inscrits dans sa base de données.



LA SATISFACTION CLIENT

Dans une démarche d'amélioration de la qualité de service, le Stade Nautique Cap Provence a poursuivi ses campagnes d'enquêtes sur les 3 secteurs principaux du site :

- L'accueil : Du 20 mars au 2 avril 2017
« *Etes-vous satisfaits de l'accueil aujourd'hui ?* »
- Les Bassins : Du 17 au 30 avril 2017
« *Etes-vous satisfaits des activités proposées ici ?* »
- L'entretien : du 15 au 28 mai 2017
« *Êtes-vous satisfaits de l'hygiène de votre complexe aujourd'hui ?* »

Nous pouvons constater à travers les résultats ci-dessous représentés dans le Tableau 17 que la clientèle est de manière générale satisfaite de nos services.

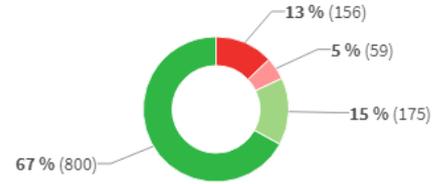
Tableau 17 : Résultats de l'analyse de services

Secteur	Question	Résultats																								
Accueil	Êtes-vous satisfait de l'accueil aujourd'hui ?	<p>88% de satisfaction</p> <p>Réponses : 2 042 Happy Index : 86</p> <table border="1" style="margin-top: 10px; font-size: small;"> <caption>Données du graphique à barres empilées (Satisfaction par jour)</caption> <thead> <tr> <th>Jour</th> <th>Diffusion</th> <th>Index</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lun</td> <td>87%</td> <td>87.5</td> </tr> <tr> <td>Mar</td> <td>84%</td> <td>85.0</td> </tr> <tr> <td>Mer</td> <td>90%</td> <td>87.5</td> </tr> <tr> <td>Jeu</td> <td>94%</td> <td>90.0</td> </tr> <tr> <td>Ven</td> <td>86%</td> <td>87.5</td> </tr> <tr> <td>Sam</td> <td>69%</td> <td>77.5</td> </tr> <tr> <td>Dim</td> <td>70%</td> <td>77.5</td> </tr> </tbody> </table>	Jour	Diffusion	Index	Lun	87%	87.5	Mar	84%	85.0	Mer	90%	87.5	Jeu	94%	90.0	Ven	86%	87.5	Sam	69%	77.5	Dim	70%	77.5
Jour	Diffusion	Index																								
Lun	87%	87.5																								
Mar	84%	85.0																								
Mer	90%	87.5																								
Jeu	94%	90.0																								
Ven	86%	87.5																								
Sam	69%	77.5																								
Dim	70%	77.5																								



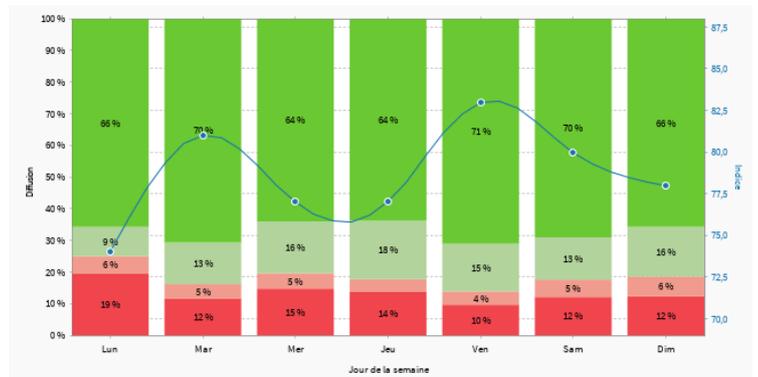
Secteur	Question	Résultats
---------	----------	-----------

82% de satisfaction

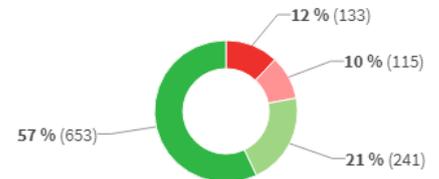


Réponses : 1 190
Happy Index: 79

Bassins
Êtes-vous satisfait des activités proposées ici ?

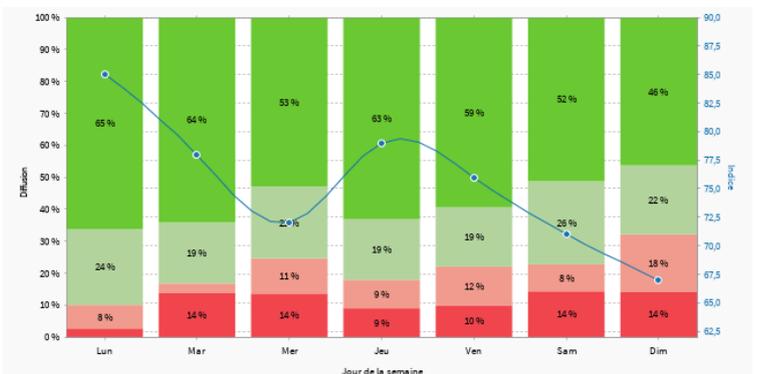


78% de satisfaction



Réponses : 1 142
Happy Index: 75

Entretien
Êtes-vous satisfaits de l'hygiène de votre complexe aujourd'hui ?





En analysant les résultats concernant l'accueil, malgré un taux de satisfaction élevé (88%), il est observé une légère baisse sur les week-ends au moment d'affluence (80%). Des pistes de réflexions comme la mise en place du sans-contact pour encaisser plus rapidement, un accès plus aisé à de l'information grâce à un pupitre à l'accueil où se trouvera la plupart des réponses à leurs questions ainsi que la mise en place d'un distributeur (maillots, lunettes, couches, brassards...) participera également à fluidifier les entrées des clients.

Ce phénomène se reproduit également sur l'entretien lors des plus fortes affluences le week-end malgré un agent permanent dans les vestiaires et le centre. La mise en place de nouveau process, un changement d'organisation et une formation plus poussée des agents sur l'utilisation du matériel et des produits devraient permettre d'améliorer encore notre qualité de service.

Concernant les activités, le taux de satisfaction de 88% est uniforme sur l'ensemble de la semaine. Les clients semblent avoir leurs habitudes en sélectionnant précisément leurs activités. Ce taux élevé est en décalage avec la perte de la fréquentation en Aquabike. L'année 2018 fera l'objet de tester différentes activités lors des événements de façon à cerner leur popularité et à la mettre ou non à la carte des plannings pour la rentrée.



LES ANIMATIONS

Un programme d'animations est déterminé afin de proposer une alternance de rendez-vous selon la catégorie de public.

1 LES INSCRIPTIONS AUX COURS DE NATATION

Les inscriptions aux cours de natation se font dorénavant au quotidien sur les 2 mois qui précèdent le nouveau trimestre. Ceci permet de désengorger le travail de l'accueil et d'inscrire les enfants dans des cours qui leur sont plus adaptés.

En effet inscrire un enfant dès septembre pour le troisième trimestre ne permet pas de connaître et adapter le niveau qu'il aura dans 6 mois après 2 trimestres de pratiques. Les tests se font les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h00 à 18h30 préalablement avant l'inscription.

2 LES JOURNEES D'ANIMATION

Dans un objectif de fidéliser et promouvoir l'établissement, plusieurs animations ont été mises en place : la Saint-Valentin, la Nuit de l'eau, la fête des mères, les structures gonflables tous les dimanches après-midi et tous les jours durant les vacances scolaires de 15h00 à 17h00 ainsi que les stages de natation également pendant les périodes de congés scolaires.

En plus des animations, des Associations et Clubs ont été accueillis :

- Stages de triathlon en weekend : Endurance Training Concept
- Challenge Sportif de la brigade des ERIS
- Stage de natation Club de Menton



	14 février	Saint-Valentin									
	12 mars	La Nuit de l'Eau de 18h à minuit : animation organisée dans le cadre d'un soutien à l'UNICEF									
	29 mai	1 Rose offerte à toutes les mamans									
<table border="1" data-bbox="363 1077 539 1189"> <tr> <td>9h-00</td> <td>Apprentissage</td> <td>4-5 ans</td> </tr> <tr> <td>10h-00</td> <td>Apprentissage</td> <td>6-7 ans</td> </tr> <tr> <td>11h-00</td> <td>Perfectionnement</td> <td>8 ans</td> </tr> </table>	9h-00	Apprentissage	4-5 ans	10h-00	Apprentissage	6-7 ans	11h-00	Perfectionnement	8 ans	Vacances scolaires	Les stages enfants se déroulent pendant toutes les vacances scolaires et proposent des stages d'apprentissage et de perfectionnement de la natation pour les enfants de 6 à 12 ans.
9h-00	Apprentissage	4-5 ans									
10h-00	Apprentissage	6-7 ans									
11h-00	Perfectionnement	8 ans									
	Fêtes de Noël	Animations pour les enfants, Pères Noël									
	Structures gonflables	Tous les dimanches après-midi et tous les jours durant les vacances scolaires de 15h00 à 17h00.									



3 LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Deux manifestations pour lesquelles le Stade Nautique a été mis à disposition se sont déroulées au cours de l'année 2017.

Type de manifestation

Présentation de l'évènement

NATATION SYNCHONISEE



25 juin 2017

Gala des Dolphins

(102 nageuses, 18 bénévoles et 250 spectateurs)

NATATION



Samedi 25 décembre 2017

Inteclubs Régionaux Poules Jeunes

(180 nageurs, 150 spectateurs, 20 juges, 2 bénévoles FFN et 5 bénévoles CAAP)



SECURITE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

La gestion du Stade Nautique Cap Provence reste centrée sur les problématiques de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'équipement. Elles regroupent aussi bien le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.), les contrôles réglementaires que la maintenance des installations.

1 LE « POSS »

Les protocoles de sécurité contenus dans ce P.O.S.S sont connus de l'ensemble du personnel. Un nouveau POSS est en cours d'élaboration afin d'effectuer une mise à jour du précédent et d'y apporter des compléments d'informations. Il a été procédé à des formations de rappel sur le POSS effectués par un organisme de formation spécialisé.

2 LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Le Stade Nautique Cap Provence est contractuellement tenu de procéder aux contrôles périodiques réglementaires.

Le Tableau 18 présente une synthèse des types et dates des contrôles opérés sur l'ensemble de l'équipement.



Tableau 18: Contrôles réglementaires

Moyens de secours (Extincteurs, Désenfumage, Eclairage, Déclencheurs manuels)		
Vérification annuelle : éclairage, DMA..	10/11/17	Eurofeu Services
Vérification annuelle : extincteurs	06/11/17	Eurofeu Services
Vérification annuelle : TGBT	13/10/17	SOCOTEC
Système d'alarme incendie SSI		
Vérification annuelle	10/11/17	Eurofeu Services
Ascenseurs		
Visite d'entretien	Toutes les 6 semaines	Thyssen
Installations électriques		
Contrôle réglementaire	13/10/17	SOCOTEC
Installations de gaz		
Contrôle réglementaire	12/12/17	SOCOTEC
Contrôle Qualité Air		
Contrôle	15/02/17	Hygiatech DPA
	07/11/17	Hygiatech DPA

3 LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Pour garantir le suivi des contrôles réglementaires, et pour respecter ses engagements auprès du délégant afin de maintenir une sécurité optimale dans le fonctionnement et la pérennité des installations techniques, le Stade Nautique Cap Provence a maintenu les mêmes contrats de maintenance que l'année précédente (Tableau 19).



Tableau 19 : Contrats de maintenance

Secteur	Entreprise	Périodicité
Installations techniques		
Ascenseurs	Thyssen	1 visite toutes les 6 semaines
SSI /CMSI	Eurofeu Services	1 visite annuelle
Extincteurs	Eurofeu Services	1 visite annuelle
Eclairage Sécurité	Eurofeu Services	1 visite annuelle
Casiers à clefs	Navic	A la demande
Contrôle d'accès	Elisath	Hot-line 24/24
Matériel entretien	Karcher / Orapi	A la demande
Robots	Maytronics / Mariner	Visites à la demande
Alarme Intrusion / Télésurveillance	CNM internationale	Annuel
Oxygénothérapie	Air Liquide	Remplissage à la demande
Installations techniques	IDEX	Forfaitaire
Analyse d'eau ARS	DAB	1 visite mensuelle
Autres analyses Légionnelle	IDEX	Forfaitaire
GTC	Kieback& Peter	Annuelle
Elimination Parasites	Purodor	Annuelle
Autres contrats		
Traitement de l'eau	Bayrol	A la demande
Téléphonie	Orange	A la demande
Transport de fonds	Loomis	2 visites mensuelles

IDEX garantit toujours contractuellement la gestion des fluides et la maintenance des installations de traitement d'air et chauffage. Concernant la partie technique, notre personnel technique assure l'entretien journalier de travaux divers.



4 LES ENERGIES

Le Tableau 20 présente le détail de la consommation mensuelle de l'électricité, le gaz et l'eau sur l'exercice. La comparaison par rapport aux années 2016, 2015 et 2014 est proposée dans le Tableau 21.

Tableau 20 : Consommations des fluides

	<i>ELEC</i>		<i>GAZ</i>		<i>EAU</i>
	<i>Kwh</i>	<i>Mwh</i>	<i>m³</i>	<i>Mwh</i>	<i>m³</i>
Janvier	76738	77	15819	103	1257
Février	73653	74	11524	121	1528
Mars	96172	96	10798	113	1672
Avril	86281	86	7608	80	1245
Mai	86288	86	6487	68	1380
Juin	84308	84	3053	32	1156
Juillet	79886	80	2670	28	2583
Août	88183	88	2949	31	1545
Septembre	83118	83	5166	54	1356
Octobre	84436	85	5841	61	1310
Novembre	86222	86	9877	104	1330
Décembre	93133	93	12141	128	1255
Total	1018418	1018	93933	923	17617

Tableau 21 : Comparaison des consommations

	<i>ELEC</i>	<i>GAZ</i>	<i>EAU</i>
	<i>Mwh</i>	<i>Mwh</i>	<i>m³</i>
<i>Année 2017</i>	1018	923	17617
<i>Année 2016</i>	1037	1286	15405
<i>Année 2015</i>	1044	1881	31224
<i>Année 2014</i>	1061	1444	21990



Il est constaté une optimisation de la consommation des fluides en Electricité et Gaz sur l'exercice 2017 et un équilibre concernant la consommation en Eau correspondant au contrôle et suivi quotidiens des installations techniques. Les résultats de l'audit solaire initialement prévu en 2017 n'étant pas satisfaisants, un second audit sera programmé en 2018 afin de remettre en état le système solaire qui devrait garantir une amélioration des performances énergétiques.

Dans le cadre d'une démarche environnementale, la négociation entreprise avec Bayrol nous permet d'évacuer les bidons issus du traitement de l'eau avec un certificat de traçabilité.

5 LES TRAVAUX REALISES

La liste des principaux travaux de maintenance de réparation de l'équipement est présentée ci-dessous en fonction de l'arrêt technique ordinaire.

Arrêt technique du 03 au 07 juillet 2017 :

- Le nettoyage à la brosse et le décapage des surfaces verticales et horizontales de toutes les surface de baignade.
- Le nettoyage de tous les murs verticaux et horizontaux des plages bassins et des vestiaires.
- Nettoyage des bacs tampons
- Nettoyage des grilles de ventilation
- Révision et nettoyage des casiers
- Rangement du local pédagogique et inventaire général
- Désinfection du matériel pédagogique
- Nettoyage des baies vitrées, façade est et façade ouest, hall d'entrée intérieur et extérieure



6 INVENTAIRE DES BIENS

STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE Les Gorguettes 13260 CASSIS					
Vétusté : BE = Bon Etat - EM = Etat Moyen - ME = Mauvais Etat - AR = A renouveler - IN = Inutile - C = Consommables - NC = Non consommables					
Inventaires des biens affectés au service mis à disposition du délégataire (Annexe 4 du contrat de DSP).					
Matériel pédagogique					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Aquabike	12	17	BE		
Infirmerie					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Brancard pliable	1	1	BE	NC	
Marche pied 2 marches	1	1	BE	NC	
Masque de réanimation	2	11	BE	C	10AD +1 ENFT
Distributeur de savon	1	1	AR	C	
Couverture de survie	2	6	BE	C	
Coussin hémostatique	2	3	BE	C	
Coussin thermique	1	0	IN	C	Aucune nécessité en secours
Insufflateur silicone adulte	1	2	BE	C	avec masque (kit)
Insufflateur silicone bébé/enfant	2	7	BE	C	3 Enft / 4 Pédiatriques avec masque (kit)
Electrodes d'entraînement (lot de 5 paires)	2	1 paire	BE	C	Pas stockage
Electrodes pédiatrique (une paire)	1	1	BE	C	A renouveler le 07/18
Sondes d'aspiration (lot de 10)	1	5	BE	C	
Haricot inox	1	1	ME / IN	NC	Renouveler par de l'usage unique
Jeu d'attelles	1	1	BE	C	
Colliers cervicaux ajustables (lot de 3)	1	2 colliers	BE	C	1 enfant + 1 ajustable (manque1)
Rince œil	1	1	BE	C	1 boîte de 30 dosettes
Trousse de premier secours	1	3	BE	C	Complète
Ciseau pointu	1	1	BE	C	
Ciseau rond	1	2	BE	C	
Drap stérilisé (lot de 50)	1	12 Draps	BE	C	Inutile d'en avoir 50
Champ de soin	1	2	BE	C	
Pansements américains (lot de 20)	2	2	BE	C	
Ampoules Hibidil (lot de 20)	1	5 désinfectants	BE	C	Ampoules remplacées par désinfectants
Canules de Guédel (boîte de 8)	3	3	BE	C	
Pincettes à écharde	1	3	ME	C	Renouveler par de l'usage unique
Camet sanitaire	1	1	BE	NC	
Masque inhalateur Enfants	0	14	BE	C	
Masque inhalateur pédiatrique	0	2	BE	C	
Masque inhalateur Adulte	0	7	BE	C	
Oxymètre depous	0	1	BE	NC	
Echarpes triangulaire	0	5	BE	C	
Thermomètre	0	1	BE	NC	
Gel hydroalcoolique	0	5	BE	C	
Tensiomètre électrique	0	1	BE	NC	
Sac de transport O2	0	2	1BE + 1EM	NC	
Administration					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Imprimante jet d'encre multifonction Brother MFC-295CN	1	2	BE	NC	accueil/bureau
Ordinateur HP DC6005SFF	2	3	EM	NC	Bac office/accueil/bureau (1réparé, 1 acheté)
Moniteur HP 22 L2208W - 1680x1050	2	2	EM	NC	Bac office/direction
Bureau isole 160x80	1	1	BE	NC	
Plan réunion 160x80 sans pied	4	4	BE	NC	
1/2 lune pour 2 plans réunion	2	2	BE	NC	
Pied pour plan réunion	12	12	BE	NC	
Chaise visiteur assise tissu dossier résille	14	12	BE	NC	
Armoire 198x120 4 tablettes unicolore	4	4	BE	NC	(bac office/direction/Techn.bass/Tech.s.sol)
4 travée 492x187x40	3	3	BE	NC	
3 travée 370x187x40	1	1	BE	NC	
Plateau fibre bois 122x40	75	35	BE	NC	
Table 120x80 artense plateau stratifié	3	1	BE	NC	
Table de 120 de diamètre	1	1	BE	NC	
Chaise coque plastique pied chrome (par 4)	4	75	EM	NC	71 à la brasserie
Fauteuil de travail exos	5	4	BE	NC	
Coffre fort à clé 48 litres	1	2	BE	NC	1 grand et 1 petit
Destructeur de documents	1	1	BE	NC	



Matériel technique / entretien					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Balai raclette	3	3	BE	NC	
Ralonge à balai	3	1	BE	NC	
Balai brosse	3	5	BE	NC	
Balai coco	3	3	EM	NC	
Accroche pour balais	10	8	BE	NC	
Pulvérisateur plastique	1	1	BE	NC	
Pelle poussière plastique	4	2	BE	NC	
Tapis Brushmat 120/180	4	3	BE	NC	
Grattoir vitre	2	2	BE	NC	
Poignée raclette vitré	2	3	BE	NC	
Support mouilleur	2	2	BE	NC	
Seau droit 10 litres avec anse	4	2	BE	NC	
Seau rectangulaire 5 litres avec anse	2	2	BE	NC	
Poubelle pédale blanche pour toilettes	18	7	BE	NC	
Poubelle à couvercle basculant grand modèle	5	4	BE	NC	
Poubelle à couvercle basculant moyen modèle	10	9	BE	NC	
Poubelle à couvercle basculant petit modèle	2	5	BE	NC	
Brosse nylon carbure de silicium	1	1	BE	C	
Brosse nylon autolaveuse	1	1	BE	C	
Jeu de batterie de 103 Ah	1	1	BE	C	
Disques abrasifs (lot de 5)	10	2	BE	C	
Brosse mixte fibres de synthèse et acier inox	1	0	BE	C	
Brosse nylon monobrosse	1	1	BE	C	
Réservoir à liquide 12 litres	1	1	BE	NC	
Pompe de relevage de secours toute eau	2	2	BE	NC	
Container poubelle 360 litres	2	3	BE	NC	
Aspirateur à eau et poussière	1	1	BE	NC	
Nettoyeur haute pression	1	1	BE	NC	
Laveuse automatique	1	2	1 BE et 1 EM	NC	
Monobrosse	1	2	BE	NC	
Robot de nettoyage bassin d'apprentissage / ludique	1	1	1HS	NC	
Robot de nettoyage bassin sportif	1	1	1	NC	
Matériel de convivialité					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Horloge Futuraplay	1	1	BE	NC	
Bain de soleil venise	25	69	EM	NC	
Table basse vanille 48x48	20	24	EM	NC	
Cafétéria					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Table Futuraplay exos 80x80	20	20	ME	NC	dont 14 à la brasserie
Table exos 120x80	10	10	EM	NC	
Mange debout xeos diamètre 60	5	5	EM	NC	
Chaise coque plastique	20	20	BE	NC	
Tabouret haut xeos	4	4	ME	NC	
Tableau mural blanc 100x120	1	2	BE	NC	Réunion/Local MNS
Réfrigérateur Frigelux table top 102 litres	2	2	EM	NC	
Cuisinière électrique Brandt four catalyse	1	1	BE	NC	
Four micro-onde Brandt 26 litres	1	1	BE	NC	
Fontaine à eau mixte	1	1	BE	NC	Neuve
Bassin de natation-PMR-Compétition					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
plaques de touche	8	8	BE	NC	
poteaux + cables pour ligne de retournement virage dos	2	2	BE	NC	
poteaux + cable pour ligne de faux départ	1	1	BE	NC	
système de commande, type ordinateur tropicalisé	1	1	BE	NC	
chronomètre compétition mural	1	1	BE	NC	
compte secondes mural	1	1	BE	NC	
sifflet en métal	8	8	BE	C	
talkie walkies (lot de 2)	2	8	BE	NC	dont 1 PTI
mannequin sauvetage 4 KG	2	2	BE	NC	
mannequin sauvetage 8 KG	2	2	BE	NC	
photomètre d'analyse eaux de baignade	1	1	BE	NC	
Matelas à langer	3	5	BE	C	
porte serviettes (7 patères)	2	2	BE	NC	
appareil de mise à l'eau mobile	1	1	BE	NC	
fauteuil roulant submersible	2	2	1BE / 1EM	NC	



Agrément public					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Vitrine affichage	1	3	BE	NC	
Horloge de piscine	1	1	BE	NC	
Table à langer	2	5	BE	NC	
Transat bébé	2	2	EM	NC	
Table basse rumba	4	4	BE	NC	
Fauteuil bolero	12	12	BE	NC	
Animation pédagogique					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12	Vétusté au 31	Consommables	Commentaires
Cerceau flottant	10	10	BE	NC	Jeux
Ballon de jeu	10	7	BE	NC	Jeux
Disques + barres	10	10	BE	NC	
Links	10	10	10	NC	Attaches échelles pédagogiques
Echelle pédagogique 1,5 larg	1	1	BE	NC	
Echelle pédagogique 2 larg	1	1	BE	NC	
Frites	80	80	ME	NC	AR
Jeux de bain	10	25	BE	NC	
Palmes 25/27	10	2	EM	NC	
Palmes 28/30	10	2	EM	NC	
Palmes 30/32	15	7	EM	NC	
Palmes 33/34	15	11	EM	NC	
Palmes 35/36	20	13	EM	NC	
Palmes 37/38	20	3	EM	NC	
Palmes 39/40	20	10	EM	NC	
Palmes 41/42	20	12	EM	NC	
Palmes 43/44	10	1	EM	NC	
Palmes 45/46	8	3	EM	NC	
Mini baby pool	2	???	???	NC	
Planches Aqua	40	20	EM	NC	
Pull boy	50	15	EM	NC	
Tapis	4	4	EM	NC	
Ponceau flottant de 15 m	1	1	BE	NC	
Tobo kid	1	1	ME	NC	
Haltère plate	50	40	EM	NC	
Bac de rangement	2	2	BE	NC	
Enrouleur lignes	1	1	BE	NC	
Mousqueton 8 cm	10	???	???	NC	
Perche apprentissage 2 m	3	3	BE	NC	
Perche apprentissage 3 m	3	3	BE	NC	
Sono Liberty	1	2	BE	NC	Remplacement par 2 sonos, micro casque
Ceinture 5 plots	40	40	AR	NC	
Ligne d'entraînement 25 m	3	3	BE	NC	
Anneaux lestés	10	5	BE	NC	
Consommables	11	17	BE	NC	
Ecran TV	1	1	AR	NC	
Toboggan pour enfant	1	1	ME	NC	
Ventouses	4	4	BE	NC	
Contrôle d'accès activités					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Bracelet silicone	160	0		C	
Infirmerie					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Aspirateur de mucoosité	1	2	BE	NC	Mécanique
Masque de poche	1	2	BE	NC	1 dans chaque trousse de secours
Gants	200	400	BE	C	
Mobilier d'agrément					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Bains de soleil (transats)	45	69	EM	NC	
Table basse	24	24	EM	NC	
Chaises basses	12	12	EM	NC	
Sécurité					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Chaise de surveillance	3	3	BE	NC	
Plan dur	1	1	BE	NC	
Bouteille O2	1	3	BE	C	Location
Colliers cervicaux	1	2	BE	C	
Stockage					
Désignation	Quantité Initiale	Quantité au 31 12 2017	Vétusté au 31 12 2107	Consommables	Commentaires
Etagère PVC	6	6	BE	C	



COMPTE RENDU FINANCIER



LE BILAN FINANCIER

Précision Préalable

Les données financières sont présentées pour des périodes de 12 mois coïncidant avec l'exercice comptable de la société. L'intéressement est considéré comme une charge de gestion courante et déduite à ce titre du résultat fiscal pour l'établissement final de l'impôt sur les sociétés (IS). De ce fait, un premier calcul d'IS est effectué en vue de l'élaboration de la base d'intéressement. Un ajustement de l'IS est ensuite effectué après déduction de l'intéressement du résultat fiscal définitif.

Ainsi, le résultat net de l'exercice clos le 31/12/2017 ressort positif à 41 530,72 € après constatation de l'impôt société pour 11 477,00 € et d'un intéressement de la collectivité de 31 148,00 €. L'exercice clos le 31/12/2016 ressort positif à 44.381,91 € après constatation de l'impôt société pour 13.661,00 € et d'un intéressement de la collectivité de 33.310 €.

1 LE COMPTE DE RESULTATS

Présenté comme à l'accoutumé, le compte d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/17 est comparé à l'exercice précédent. Dans un souci de transparence, nous vous présentons en annexe ce compte d'exploitation sous une forme détaillée, comparé aux comptes de l'exercice n-1 et avec en rappel le compte d'exploitation prévisionnel ayant prévalu à l'attribution de la délégation. Nous y apporterons par ailleurs quelques précisions quant aux variations significatives ou précisions que nous jugeons nécessaires.

Compte d'exploitation Piscine Cap Provence- Les Gorguettes	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016- 2017	Budget actualisé 2017
Recettes du délégataire	1 006 370 €	1 168 976 €	1 044 660 €	983 146 €	-6,3%	973 245 €
Charges du délégataire	883 971 €	967 545 €	953 307 €	898 991 €	0 €	972 885 €
Résultat d'exploitation (A)	122 398 €	201 431 €	91 353 €	84 156 €		360 €
Impôts sur les sociétés (B)	16 778 €	-62 584 €	-24 734 €	-21 859 €		
Intéressement 50 % ((A+B)/2)	69 588 €	69 423 €	33 310 €	31 148 €		



2 LES PRODUITS

Compte d'exploitation Piscine Cap Provence-
Les Gorguettes

	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016- 2017	Budget actualisé 2017
Recettes du délégataire	1 006 370 €	1 168 976 €	1 044 660 €	983 146 €	-6,3%	973 245 €
Recettes issues des usagers	725 041 €	900 730 €	815 655 €	761 369 €	-7,1%	757 416 €
Entrées publiques / Abonnements	406 150 €	586 908 €	558 160 €	482 083 €	-15,8%	
<i>Dont PCA</i>		-47 865 €	-52 269 €	22 446 €	332,9%	
Entrées activités/cours	190 578 €	153 995 €	117 814 €	88 158 €	-33,6%	
Entrées espace bien-être	7 727 €	10 042 €	12 738 €	13 292 €	4,2%	
Entrées groupes/CE/CLSH	29 583 €	29 052 €	37 050 €	41 232 €	10,1%	
Entrées scolaires	19 148 €	21 735 €	20 180 €	36 773 €	45,1%	
Entrées associations/séjours sportifs	12 781 €	34 979 €	32 359 €	21 133 €	-53,1%	
Cafétéria/boutique/location espaces	59 074 €	64 020 €	89 623 €	56 253 €	-59,3%	
Subvention forfaitaire d'exploitation	255 178 €	241 385 €	225 664 €	218 482 €	-3,3%	215 830 €
Autres recettes non commerciales	26 151 €	26 861 €	3 342 €	3 296 €	-1,4%	
Produits divers Gestion courante	2 428 €	49 €	294 €	3 296 €	91,1%	
Transfert avantages	3 048 €	3 048 €	3 048 €	0 €	N/A	
Transfert de charges	20 675 €	23 764 €	0 €	0 €	N/A	

2.1 Les recettes commerciales

Exposées en détail lors des fréquentations, le total des recettes commerciales sont influencées par la constatation comptable de la variation des Produits Constatés d'Avance (PCA).

En effet bien que vendus et encaissés immédiatement, une obligation nous est faite quant à constater en produit que les utilisations réelles effectuées au cours de l'exercice et porter en PCA les ventes non consommées. Ainsi ces derniers s'élèvent à la somme de 29 823 € au 31/12/2017. Le chiffre d'affaires intègre la variation positive des PCA calculée comme suit (+PCA initiaux –PCA Finaux) soit + 22 466 €.

2.2 La compensation financière

Fixée conventionnellement par année civile au contrat de délégation de service public, la compensation pour contrainte de service public est passée de 225 864 € en 2016 à 215 830 € en 2017. Cette variation est la résultante de la baisse prévue au



compte d'exploitation prévisionnel (214 875 € en année 4) majorée de l'actualisation pratiquée qui pour cet exercice. Le montant de 218 482 € inscrit en compte pour l'année 2017 ressort d'une indexation erronée pour laquelle les corrections sont finalement intervenue en 2018. Dès lors un impact de - 2 652 € sera reporté en régularisation sur l'exercice 2018.

3 LES CHARGES

Compte d'exploitation Piscine Cap Provence-
Les Gorguettes

	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016-2017	Budget actualisé 2017
Charges du délégataire	883 971 €	967 545 €	953 307 €	898 991 €	0 €	972 885 €
Personnel	299 879 €	312 895 €	358 175 €	377 032 €	5,0%	398 125 €
Encadrement et services généraux					4,7%	54 240 €
Accueil					N/A	49 838 €
Activités aquatiques					100,0%	157 070 €
Entretien et maintenance			357 579 €	375 036 €	N/A	83 602 €
Bus					N/A	44 867 €
Espace bien-être					N/A	0 €
Taxe sur les salaires					N/A	6 260 €
Vêtements de travail			597 €	1 996 €	70,1%	2 248 €
Abonnements et consommables	247 108 €	271 604 €	218 604 €	214 730 €	-1,8%	173 188 €
Eau			53 615 €	57 870 €	7,4%	78 556 €
Electricité			102 004 €	97 973 €	-4,1%	54 007 €
Gaz			62 943 €	58 827 €	-7,0%	40 626 €
Autres (préciser)			42 €	60 €	30,1%	0 €
Entretien et maintenance du site (fournitures et sous-traitance)	154 871 €	137 825 €	95 617 €	75 641 €	-26,4%	116 724 €
Achat matériel d'entretien			8 181 €	6 874 €	-19,0%	3 432 €
Achat produits de traitement			13 662 €	17 137 €	20,3%	8 242 €
Réparations diverses			12 258 €	21 272 €	42,4%	14 625 €
Maintenance contrôle d'accès			2 210 €	1 373 €	-61,0%	3 013 €
Maintenance des casiers			0 €	0 €	N/A	904 €
Maintenance informatique			1 666 €	1 072 €	-55,4%	2 411 €
Nettoyage industriel			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Contrat P2			34 896 €	27 980 €	-24,7%	62 259 €
PPR			11 040 €	-10 384 €	206,3%	13 058 €
Dont Utilisation du GER			1 960 €	23 434 €	91,6%	
Autres (préciser)			11 705 €	10 318 €	-13,4%	6 629 €
Sécurité incendie			1 844 €	2 089 €	11,7%	
Maintenance ascenseurs et montes charges			3 161 €	1 605 €	-97,0%	
Produits entretien et hygiène			6 700 €	6 624 €	-1,1%	
Frais de contrôle par des organismes extérieurs	0 €	0 €	7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôles règlement. oblig. & légionellose			7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôle eau DDASS			0 €	0 €	N/A	0 €
Matériel d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 922 €	-126 €	12697,8%	3 518 €
Petites fournitures d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 833 €	-843 €	1977,9%	3 518 €
Autres (préciser)			89 €	717 €	87,6%	0 €
Locations			89 €	717 €	87,6%	



Compte d'exploitation Piscine Cap Provence-
Les Gorguettes

Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016- 2017	Budget actualisé 2017
--------------	--------------	--------------	--------------	----------------------------	-----------------------------

Charges du délégataire	883 971 €	967 545 €	953 307 €	898 991 €	0 €	972 885 €
Amortissement des biens mis à disposition par le délégataire (art.12.3)	23 215 €	56 714 €	87 662 €	54 772 €	-60,0%	56 207 €
Total Administration						648 €
Total Aménagements extérieurs						636 €
Total Entretien bassins						5 873 €
Total Infirmierie	23 215 €	44 814 €	45 346 €	38 740 €	-17,1%	540 €
Total Pédagogie						8 500 €
Equipements						40 010 €
Dotation aux provisions		11 900 €	42 316 €	16 032 €	-163,9%	
Frais administratifs	35 485 €	40 542 €	34 556 €	36 872 €	6,3%	74 407 €
Promotion et communication	19 191 €	2 943 €	1 697 €	2 920 €	41,9%	26 116 €
Véhicules - Frais de déplacement	2 756 €	9 417 €	3 890 €	4 286 €	9,2%	31 339 €
Postes - Télécommunications et	4 284 €	3 573 €	3 716 €	3 929 €	5,4%	4 689 €
autres (frais bancaires, honoraires)	9 254 €	24 609 €	25 253 €	25 738 €	1,9%	12 264 €
<i>Activités sous traitées</i>			1 120 €	225 €	-397,8%	
<i>Transport de fonds</i>			0 €	0 €	N/A	
<i>Formations et colloques</i>		13 905 €	14 533 €	19 135 €	24,1%	
<i>Honoraires</i>	9 254 €	10 704 €	9 600 €	6 378 €	-50,5%	
Achats divers	19 378 €	33 063 €	29 279 €	19 476 €	-50,3%	17 782 €
Billetterie	831 €	3 881 €	442 €	2 306 €	80,9%	3 152 €
Fournitures diverses			3 139 €	902 €	-248,1%	1 446 €
Achats Boutique	18 548 €	29 182 €	25 698 €	16 268 €	-58,0%	13 183 €
Redevance de mise à disposition (art. 38)	8 400 €	10 069 €	10 063 €	10 007 €	-0,6%	10 044 €
Assurances art. 48 et 49			18 461 €		-18,4%	
Responsabilité Civile	18 506 €	20 862 €		15 590 €	N/A	25 111 €
Dommage aux biens					N/A	
Autres (préciser)					N/A	
Impôts locaux et taxes locales	11 895 €	20 850 €	17 643 €	28 949 €	39,1%	23 970 €
Taxe d'apprentissage			1 944 €	2 010 €	3,3%	2 638 €
Taxe ou redevance sur les ordures ménagères			0 €	0 €	N/A	615 €
Contribution économique territoriale			11 674 €	11 720 €	0,4%	6 087 €
Sacem			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Autres (préciser)			4 024 €	15 219 €	73,6%	12 120 €
<i>Taxes diverses</i>				13 534 €	100,0%	
<i>Taxe à la formation continue</i>			4 024 €	1 685 €	-138,8%	
Frais Financiers	7 337 €	5 224 €	4 724 €	4 409 €	-7,2%	16 494 €
Frais de comptabilité			0 €	0 €	N/A	0 €
Frais Généraux - Frais de structure			35 216 €	0 €	N/A	35 156 €
Rémunération du délégataire	55 000 €	55 380 €	20 125 €	55 426 €	63,7%	20 089 €



3.1 Charges de personnel

La masse salariale est passée de 357 579 € en 2016 à 377 032 € en 2017. Cette augmentation est due :

- Au dénouement d'un litige prudhommal ayant donné lieu à un bulletin de paye complémentaire (12 k€) en octobre 2017,
- Au paiement du préavis non effectué par le directeur de site remercié en juillet 2017 (8 k€).

Pour le poste CICE, rappelant que depuis le 01 janvier 2013, les entreprises bénéficient d'un « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE), à raison des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à leurs salariés au cours de l'année civile.

Ce crédit d'impôt a pour objet, en application de l'article 244 quater C du CGI, le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fond de roulement.

A ce titre l'exercice 2017 comptabilise 18 899 € de crédit d'impôt, contre 17 106 € l'exercice précédent.

Les provisions salariales constituées en fin de période se décomposent comme suit :

Elements	31/12/2017			31/12/2016			Variation 2016-2017
	brut	charges	Total	brut	charges	Total	
Congés Payés	8 074,61 €	5 036,00 €	13 110,61 €	18 625,97 €	5 526,44 €	24 152,41 €	-11 041,80 €
	8 074,61 €	5 036,00 €	13 110,61 €	18 625,97 €	5 526,44 €	24 152,41 €	-11 041,80 €

3.2 Fluides

Le poste budgétaire atteint 214 730 € en 2017 contre 218 604 € l'année précédente. Les postes d'électricité et de chauffage baissent en moyenne de 5 %. L'eau connaît quant à elle une augmentation de 7 %.



3.3 Entretien et maintenance

Le poste "Entretien et maintenance" connaît une diminution importante de 26 % et atteint 75 641 € en 2017. Les principales précisions à apporter sont :

- Les produits de traitement augmentent de 20 % par rapport à 2016 mais sans atteindre le niveau 2015 de 20.921 €.
- Le poste "Réparation diverses" atteint 21 272 € soit 42 % de plus qu'en 2016. Ce poste intègre des dépenses couvertes par le GER pour 8 390 €,
- La variation sur le poste "entretien P2" est lié à la prestation du 4^{ème} trimestre 2015 non provisionnée pour 6.305 € et inclut dans le bilan 2016. Le montant 2017 est au niveau normal attendu pour cette prestation.
- Le poste GER est doté à hauteur de 13 050 €. L'utilisation en 2017 de cette provision a été de 23 434 €. La variation du poste GER se trouve donc négative (reprises > provisions de l'année). Le suivi GER est présenté dans les tableaux ci-après.

	Prov. pour gros entretien (ger)	
010117	COFELY GER 241115 ANNUL	- 1 364,00 €
010117	BIO UV ASM COFFRET 10/12/2015	6 664,00 €
010117	IDEX REMPL COMPTEURS 21/10/15	441,60 €
270117	REP BIO UV LAMPES MP 3KW	1 430,04 €
310117	REP IDEX ENERGIE REMPL POMPE	1 754,00 €
310117	REP IDEX ENERGIES REMPL POMPE	3 936,00 €
300317	KIEBACK&PETER PC NEUTRINO	1 581,56 €
300317	IDEX REMPL CLAPET	3 625,34 €
300617	GACHES CHIMIE SPECIALITES	1 283,45 €
040717	NORDIQUE FRANCE RESISTANCE	626,10 €
311017	REP IDEX REMPL POMPE DE BOUCHE	282,07 €
311017	REP IDEX REMPL SERVOMOTEUR	392,60 €
311017	REP IDEX REMPL POMPE DOUBLE	996,41 €
311017	REP IDEX REMPL 2 VASES EXPANSION	837,00 €
201217	AQUAPLAST 2 COUVERCLES POMPES	948,00 €
		23 434,17 €



		SUIVI GER							
		Contrat du 01/01/2014 au 01/01/2020							
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Total	
		01/14 à 12/14	01/15 à 12/15	01/16 à 12/16	01/17 à 12/17	01/18 à 12/18	01/19 à 12/19	01/14 à 01/20	
	Provision	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	13 000 €	78 000 €	
	Solde	13 000 €	-3 064 €	2 155 €	-864 €	5 674 €	18 674 €		
Validation	Dépenses								
30/06/2015	FAT		levées de réserves	2 300,00 €					
15/07/2015	FAT		rpclct disjoncteur	350,00 €					
15/07/2015	FAT		rpclct luminaires douches	1 000,00 €					
15/07/2015	FAT		rpclct luminaires douches	1 250,00 €					
15/07/2015	FAT		Seches cheveux	1 080,00 €					
15/07/2015	FAT		Compteur électrique	300,00 €					
15/07/2015	FAT		Pose 2 cameras	1 000,00 €					
15/07/2015	FAT		Pose 2 cameras	1 000,00 €					
01/12/2015	Aquaplast		Vannes filtration	12 420,00 €					
01/12/2015	Aquaplast		pot à galets pédiluves	980,00 €					
01/12/2015	Aquaplast		points injections	720,00 €					
01/12/2015	Bio UV		Armoires Dechloramineurs	6 664,00 €					
01/03/2016	Idex		Plaques échangeur ECS		865,60 €				
11/04/2016	Idex		Pompe bache sportif		1 754,00 €				
19/05/2016	Idex		Mitigeur		334,36 €				
19/05/2016	Idex		Manomètres filtration		340,47 €				
26/07/2016	Idex		Electrovanne appoint d'eau		119,70 €				
14/09/2016	Idex		Clapet coupe feu CTA bassins		3 625,34 €				
14/09/2016	Idex		Compteurs bassins		441,60 €				
01/12/2016	FAT		Differentiel chaufferie		300,00 €				
12/01/2017	Bio UV		Fourniture kit de maintenance		1 430,04 €				
02/02/2017	K&P		GTC		1 581,56 €				
10/10/2017	idex		pompe filtration sportif		2 182,00 €				
23/05/2017	idex		Vase d'expansion		837,00 €				
23/05/2017	idex		pompe bouclage ecs		282,07 €				
23/05/2017	idex		pompes plancher chauffant		996,41 €				
23/05/2017	idex		servomoteur et soupape ecs		392,60 €				
01/06/2017	gaches		maintenance		1 283,45 €				
04/07/2017	Nordique France		Résistances sauna		626,10 €				
18/07/2017	Gaches		Pompe doseuse		610,00 €				
20/10/2017	Aquaglobal		Surchlo express		4 850,00 €				
24/11/2017	Aquaplast		couvercles préfiltres		948,00 €				
28/03/2018	Accord assist		serrurerie			732,63 €			
28/02/2018	idex		manchettes CTA			1 895,52 €			
28/02/2018	idex		Préparateur ECS			657,12 €			
22/03/2018	eurofeu		SSI			2 058,00 €			
11/01/2018	eurofeu		SSI			1 118,40 €			

3.4 Amortissements et provisions

Les dotations aux provisions sont présentées hors P3, isolé sur la ligne budgétaire PPR détaillée ci-dessus.

Le poste dotations aux provisions se détaille comme suit :

Type de provision	Dotation	Reprise	Solde
Litige salarié	10 000 €		10 000 €
Clients douteux	14 848 €	17 665 €	-2 817 €
Autre renouvellement matériel	8 850 €		8 850 €

Pour rappel, une provision complémentaire pour le remplacement à venir du bus a été évaluée à 26.550 € et se décompose en 8.850 € depuis 2016 et 15.847,50 € pour les années antérieures.



3.5 Frais administratifs et divers

Le poste “Frais administratifs” augmente de 6 % par rapport à 2016. Des formations spécifiques ont été mises en place sur 2017 (formations concernant le management des risques et le travail pédagogique sur les activités aquagym-aquabike pour le personnel des bassins). Le poste augmente de 4 602 €.

3.6 Impôts et taxes

En dehors de la CET, l'ensemble des taxes imputées dans ce poste budgétaires est lié à la masse salariale.

La ligne “Taxes diverses” a été ajoutée cette année afin d'isoler la taxe sur les salaires qui fait l'objet d'une régularisation des années 2015, 2016 et 2017 pour 12 743 €. En effet suite à des jurisprudences massives en la matière, la société a décidé de régulariser sa situation au regard de cette taxe due par les employeurs ayant une partie de leurs recettes non soumise à tva (la compensation dans notre cas). Le solde de cette ligne pour 790 € concerne des cotisations accessoires (FNAL).

3.7 Frais généraux et frais de structure

Ce poste est révisé chaque année, dans les mêmes conditions que la compensation financière. Ainsi enregistré pour 55.341 € en 2016, ce poste est porté à 55 426 € pour 2017.

3.8 Intéressement de la collectivité

Dans le cas où le résultat de l'exercice clos parviendrait à un résultat après impôts supérieur à celui prévu dans le budget prévisionnel, une redevance variable est servie au délégant à raison de 50% de cet excédent.



L'intéressement ressort à 31 148 € pour 2017 calculé comme suit :

1°) Calcul de la base de l'intéressement avant IS			
Résultat			84 156
déduction fiscale	(CICE)		-18 899
reintégration fiscale			321
base de l'impôts société			65 578
IS correspondant	33%		21 859
2°) Calcul de la base de l'intéressement après IS			
Résultat net avant IS			84 156
IS avant intéressement			-21 859
IS après intéressement			
	Sous total		62 297
Intéressement	50,00%		31 148

4 BILAN

4.1 Investissements

Les principales réalisations ou opérations effectuées cet exercice sont :

- Matériel et outillage

Date	Fournisseur	Matériel	
02/02/2017	AQUAPRO	Bike démonstration	1 298 €
02/03/2017	ORAPI	Autolaveuse B38B Batterie	2 200 €
01/10/2017	S-PASS	Distributeur automatique vêtements	3 370 €

- Matériel de bureau et informatique

Date	Fournisseur	Matériel	
02/03/2017	RIOU FRED./ABC INF	Ordinateur serveur	1 273 €
27/12/2017	ETS M. PELLEGRIN	Processeur ordinateur	993 €

4.2 Compte d'exploitation détaillé

De ce qui précède il est joint pour l'exercice 2017, est présenté page suivante le compte d'exploitation détaillé.



Compte d'exploitation Piscine Cap Provence-
Les Gorguettes

	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016- 2017	Budget actualisé 2017
Recettes du délégataire	1 006 370 €	1 168 976 €	1 044 660 €	983 146 €	-6,3%	973 245 €
Recettes issues des usagers	725 041 €	900 730 €	815 655 €	761 369 €	-7,1%	757 416 €
Entrées publiques / Abonnements	406 150 €	586 908 €	558 160 €	482 083 €	-15,8%	
<i>Dont PCA</i>		-47 865 €	-52 269 €	22 446 €	332,9%	
Entrées activités/cours	190 578 €	153 995 €	117 814 €	88 158 €	-33,6%	
Entrées espace bien-être	7 727 €	10 042 €	12 738 €	13 292 €	4,2%	
Entrées groupes/CE/CLSH	29 583 €	29 052 €	37 050 €	41 232 €	10,1%	
Entrées scolaires	19 148 €	21 735 €	20 180 €	36 773 €	45,1%	
Entrées associations/séjours sportifs	12 781 €	34 979 €	32 359 €	21 133 €	-53,1%	
Cafétéria/boutique/location espaces	59 074 €	64 020 €	89 623 €	56 253 €	-59,3%	
Subvention forfaitaire d'exploitation	255 178 €	241 385 €	225 664 €	218 482 €	-3,3%	215 830 €
Autres recettes non commerciales	26 151 €	26 861 €	3 342 €	3 296 €	-1,4%	
Produits divers Gestion courante	2 428 €	49 €	294 €	3 296 €	92,1%	
Transfert avantages	3 048 €	3 048 €	3 048 €	0 €	N/A	
Transfert de charges	20 675 €	23 764 €	0 €	0 €	N/A	
Charges du délégataire	883 971 €	967 545 €	953 307 €	898 991 €	0 €	972 885 €
Personnel	299 879 €	312 895 €	358 175 €	377 032 €	5,0%	398 125 €
Encadrement et services généraux					4,7%	54 240 €
Accueil					N/A	49 838 €
Activités aquatiques					100,0%	157 070 €
Entretien et maintenance			357 579 €	375 036 €	N/A	83 602 €
Bus					N/A	44 867 €
Espace bien-être					N/A	0 €
Taxe sur les salaires					N/A	6 260 €
Vêtements de travail			597 €	1 996 €	70,1%	2 248 €
Abonnements et consommables	247 108 €	271 604 €	218 604 €	214 730 €	-1,8%	173 188 €
Eau			53 615 €	57 870 €	7,4%	78 556 €
Electricité			102 004 €	97 973 €	-4,1%	54 007 €
Gaz			62 943 €	58 827 €	-7,0%	40 626 €
Autres (préciser)			42 €	60 €	30,1%	0 €
Entretien et maintenance du site (fournitures et sous-traitance)	154 871 €	137 825 €	95 617 €	75 641 €	-26,4%	116 724 €
Achat matériel d'entretien			8 181 €	6 874 €	-19,0%	3 432 €
Achat produits de traitement			13 662 €	17 137 €	20,3%	8 242 €
Réparations diverses			12 258 €	21 272 €	42,4%	14 625 €
Maintenance contrôle d'accès			2 210 €	1 373 €	-61,0%	3 013 €
Maintenance des casiers			0 €	0 €	N/A	904 €
Maintenance informatique			1 666 €	1 072 €	-55,4%	2 411 €
Nettoyage industriel			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Contrat P2			34 896 €	27 980 €	-24,7%	62 259 €
PPR			11 040 €	-10 384 €	206,3%	13 058 €
<i>Dont Utilisation du GER</i>			1 960 €	23 434 €	91,6%	
Autres (préciser)			11 705 €	10 318 €	-13,4%	6 629 €
<i>Sécurité incendie</i>			1 844 €	2 089 €	11,7%	
<i>Maintenance ascenseurs et montes charges</i>			3 161 €	1 605 €	-97,0%	
<i>Produits entretien et hygiène</i>			6 700 €	6 624 €	-1,1%	
Frais de contrôle par des organismes extérieurs	0 €	0 €	7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôles réglem. oblig. & légalisation			7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôle eau DDASS			0 €	0 €	N/A	0 €
Matériel d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 922 €	-126 €	12697,8%	3 518 €
Petites fournitures d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 833 €	-843 €	1977,9%	3 518 €
Autres (préciser)			89 €	717 €	87,6%	0 €
<i>Locations</i>			89 €	717 €	87,6%	
Amortissement des biens mis à disposition par le délégataire (art.12.3)	23 215 €	56 714 €	87 662 €	54 772 €	-60,0%	56 207 €
Total Administration						648 €
Total Aménagements extérieurs						636 €
Total Entretien bassins						5 873 €
Total Infirmerie	23 215 €	44 814 €	45 346 €	38 740 €	-17,1%	540 €
Total Pédagogie						8 500 €
Equipements						40 010 €
Dotation aux provisions		11 900 €	42 316 €	16 032 €	-163,9%	
Frais administratifs	35 485 €	40 542 €	34 556 €	36 872 €	6,3%	74 407 €
Promotion et communication	19 191 €	2 943 €	1 697 €	2 920 €	41,9%	26 116 €
Véhicules - Frais de déplacement	2 756 €	9 417 €	3 890 €	4 286 €	9,2%	31 339 €
Postes - Télécommunications et	4 284 €	3 573 €	3 716 €	3 929 €	5,4%	4 689 €
autres (frais bancaires, honoraires)	9 254 €	24 609 €	25 253 €	25 738 €	1,9%	12 264 €
<i>Activités sous traitées</i>			1 120 €	225 €	-397,8%	
<i>Transport de fonds</i>			0 €	0 €	N/A	
<i>Formations et colloques</i>		13 905 €	14 533 €	19 135 €	24,1%	
<i>Honoraires</i>	9 254 €	10 704 €	9 600 €	6 378 €	-50,5%	
Achats divers	19 378 €	33 063 €	29 279 €	19 476 €	-50,3%	17 782 €
Billetterie	831 €	3 881 €	442 €	2 306 €	80,9%	3 152 €
Fournitures diverses			3 139 €	902 €	-248,1%	1 446 €
Achats Boutique	18 548 €	29 182 €	25 698 €	16 268 €	-58,0%	13 183 €
Redevance de mise à disposition (art. 38)	8 400 €	10 069 €	10 063 €	10 007 €	-0,6%	10 044 €
Assurances art. 48 et 49			18 461 €		-18,4%	
Responsabilité Civile				15 590 €	N/A	25 111 €
Domage aux biens	18 506 €	20 862 €			N/A	
Autres (préciser)					N/A	
Impôts locaux et taxes locales	11 895 €	20 850 €	17 643 €	28 949 €	39,1%	23 970 €
Taxe d'apprentissage			1 944 €	2 010 €	3,3%	2 638 €
Taxe ou redevance sur les ordures ménagères			0 €	0 €	N/A	615 €
Contribution économique territoriale			11 674 €	11 720 €	0,4%	6 087 €
Sacem			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Autres (préciser)			4 024 €	15 219 €	73,6%	12 120 €
<i>Taxes diverses</i>				13 534 €	100,0%	
<i>Taxe à la formation continue</i>			4 024 €	1 685 €	-138,8%	
Frais Financiers	7 337 €	5 224 €	4 724 €	4 409 €	-7,2%	16 494 €
Frais de comptabilité			0 €	0 €	N/A	0 €
Frais Généraux - Frais de structure			35 216 €	0 €	N/A	35 156 €
Rémunération du délégataire	55 000 €	55 380 €	20 125 €	55 426 €	63,7%	20 089 €
Résultat d'exploitation (A)	122 398 €	201 431 €	91 353 €	84 156 €		360 €
Impots sur les sociétés (B)	16 778 €	-62 584 €	-24 734 €	-21 859 €		
Intéressement 50 % ((A+B)/2)	69 588 €	69 423 €	33 310 €	31 148 €		



CONCLUSION

Ce rapport dresse un portrait des actions menées par le Stade Nautique Cap Provence. Il témoigne du dynamisme de l'ensemble de l'équipe et présente les faits saillants de l'année, les activités organisées et leur participation, la fréquentation ainsi que la collaboration et le partenariat avec d'autres organismes et institutions.

Dans la continuité de l'année précédente mais aussi depuis le changement d'identité en 2015, a été l'occasion de continuer d'optimiser les prestations proposées afin de répondre aux attentes de la population de la Métropole Aix-Marseille Provence et par la même, de satisfaire et fidéliser notre clientèle.

Malgré une diminution de la fréquentation publique, nous constatons que les activités proposées au sein de notre structure suscitent un réel engouement de la part des pratiquants.

Ce léger fléchissement peut s'expliquer par les quelques difficultés techniques rencontrées au premier semestre, les conditions climatiques, un comportement de nos usagers modifié, par une offre plus diversifiée sur le territoire.

Nous continuons à développer nos procédures « qualité » internes avec la mise en place de nouvelles conventions adaptées aux évolutions sécuritaires, de nouvelles procédures de nettoyage, de formation au management des risques, de campagnes d'enquête de satisfaction et d'un module de l'état des provenances sur le contrôle d'accès.

L'un des enjeux de 2018 est de mieux se faire connaître d'une plus grande partie de la population locale et d'apporter un service supplémentaire aux usagers en se différenciant des autres établissements du même type à travers nos événements mensuels. Nous étudierons la possibilité de formaliser un partenariat avec le SYLLO de Marseille ou La Chaudronnerie de la Ciotat pour créer de la transversalité en proposant une offre spécifique à nos usagers. Cette formule « gagnant-gagnant » permettrait de faire connaître d'avantage ces établissements et de proposer un nouveau service. Les événements seront aussi l'occasion de créer des partenariats avec les producteurs et artisans locaux afin de mettre en avant leur travail et le territoire.

Compte d'exploitation Piscine Cap Provence-Les Gorguettes	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Variation 2016-2017	Budget actualisé 2017
Recettes du délégataire	1 006 370 €	1 168 976 €	1 044 660 €	983 146 €	-6,3%	973 245 €
Recettes issues des usagers	725 041 €	900 730 €	815 655 €	761 369 €	-7,1%	757 416 €
Entrées publiques / Abonnements	406 150 €	586 908 €	558 160 €	482 083 €	-15,8%	
<i>Dont PCA</i>		-47 865 €	-52 269 €	22 446 €	332,9%	
Entrées activités/cours	190 578 €	153 995 €	117 814 €	88 158 €	-33,6%	
Entrées espace bien-être	7 727 €	10 042 €	12 738 €	13 292 €	4,2%	
Entrées groupes/CE/CLSH	29 583 €	29 052 €	37 050 €	41 232 €	10,1%	
Entrées scolaires	19 148 €	21 735 €	20 180 €	36 773 €	45,1%	
Entrées associations/séjours sportifs	12 781 €	34 979 €	32 359 €	21 133 €	-53,1%	
Cafétéria/boutique/location espaces	59 074 €	64 020 €	89 623 €	56 253 €	-59,3%	
Subvention forfaitaire d'exploitation	255 178 €	241 385 €	225 664 €	218 482 €	-3,3%	215 830 €
Autres recettes non commerciales	26 151 €	26 861 €	3 342 €	3 296 €	-1,4%	
Produits divers Gestion courante	2 428 €	49 €	294 €	3 296 €	91,1%	
Transfert avantages	3 048 €	3 048 €	3 048 €	0 €	N/A	
Transfert de charges	20 675 €	23 764 €	0 €	0 €	N/A	
Charges du délégataire	883 971 €	967 545 €	953 307 €	898 991 €	0 €	972 885 €
Personnel	299 879 €	312 895 €	358 175 €	377 032 €	5,0%	398 125 €
Encadrement et services généraux					4,7%	54 240 €
Accueil					N/A	49 838 €
Activités aquatiques					100,0%	157 070 €
Entretien et maintenance			357 579 €	375 036 €	N/A	83 602 €
Bus					N/A	44 867 €
Espace bien-être					N/A	0 €
Taxe sur les salaires					N/A	6 260 €
Vêtements de travail			597 €	1 996 €	70,1%	2 248 €
Abonnements et consommables	247 108 €	271 604 €	218 604 €	214 730 €	-1,8%	173 188 €
Eau			53 615 €	57 870 €	7,4%	78 556 €
Electricité			102 004 €	97 973 €	-4,1%	54 007 €
Gaz			62 943 €	58 827 €	-7,0%	40 626 €
Autres (préciser)			42 €	60 €	30,1%	0 €
Entretien et maintenance du site (fournitures et sous-traitance)	154 871 €	137 825 €	95 617 €	75 641 €	-26,4%	116 724 €
Achat matériel d'entretien			8 181 €	6 874 €	-19,0%	3 432 €
Achat produits de traitement			13 662 €	17 137 €	20,3%	8 242 €
Réparations diverses			12 258 €	21 272 €	42,4%	14 625 €
Maintenance contrôle d'accès			2 210 €	1 373 €	-61,0%	3 013 €
Maintenance des casiers			0 €	0 €	N/A	904 €
Maintenance informatique			1 666 €	1 072 €	-55,4%	2 411 €
Nettoyage industriel			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Contrat P2			34 896 €	27 980 €	-24,7%	62 259 €
PPR			11 040 €	-10 384 €	206,3%	13 058 €
<i>Dont Utilisation du GER</i>			1 960 €	23 434 €	91,6%	
Autres (préciser)			11 705 €	10 318 €	-13,4%	6 629 €
<i>Sécurité incendie</i>			1 844 €	2 089 €	11,7%	
<i>Maintenance ascenseurs et montes charges</i>			3 161 €	1 605 €	-97,0%	
<i>Produits entretien et hygiène</i>			6 700 €	6 624 €	-1,1%	
Frais de contrôle par des organismes extérieurs	0 €	0 €	7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôles règlement. oblig. & légionellose			7 260 €	6 212 €	-16,9%	2 071 €
Contrôle eau DDASS			0 €	0 €	N/A	0 €
Matériel d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 922 €	-126 €	12697,8%	3 518 €
Petites fournitures d'exploitation	2 897 €	2 518 €	15 833 €	-843 €	1977,9%	3 518 €
Autres (préciser)			89 €	717 €	87,6%	0 €
<i>Locations</i>			89 €	717 €	87,6%	
Amortissement des biens mis à disposition par le délégataire (art.12.3)	23 215 €	56 714 €	87 662 €	54 772 €	-60,0%	56 207 €
Total Administration						648 €
Total Aménagements extérieurs						636 €
Total Entretien bassins						5 873 €
Total Infirmerie	23 215 €	44 814 €	45 346 €	38 740 €	-17,1%	540 €
Total Pédagogie						8 500 €
Equipements						40 010 €
Dotation aux provisions		11 900 €	42 316 €	16 032 €	-163,9%	
Frais administratifs	35 485 €	40 542 €	34 556 €	36 872 €	6,3%	74 407 €
Promotion et communication	19 191 €	2 943 €	1 697 €	2 920 €	41,9%	26 116 €
Véhicules - Frais de déplacement	2 756 €	9 417 €	3 890 €	4 286 €	9,2%	31 339 €
Postes - Télécommunications et autres (frais bancaires, honoraires)	4 284 €	3 573 €	3 716 €	3 929 €	5,4%	4 689 €
	9 254 €	24 609 €	25 253 €	25 738 €	1,9%	12 264 €
<i>Activités sous traitées</i>			1 120 €	225 €	-397,8%	
<i>Transport de fonds</i>			0 €	0 €	N/A	
<i>Formations et colloques</i>		13 905 €	14 533 €	19 135 €	24,1%	
<i>Honoraires</i>	9 254 €	10 704 €	9 600 €	6 378 €	-50,5%	
Achats divers	19 378 €	33 063 €	29 279 €	19 476 €	-50,3%	17 782 €
Billetterie	831 €	3 881 €	442 €	2 306 €	80,9%	3 152 €
Fournitures diverses			3 139 €	902 €	-248,1%	1 446 €
Achats Boutique	18 548 €	29 182 €	25 698 €	16 268 €	-58,0%	13 183 €
Redevance de mise à disposition (art. 38)	8 400 €	10 069 €	10 063 €	10 007 €	-0,6%	10 044 €
Assurances art. 48 et 49			18 461 €		-18,4%	
Responsabilité Civile	18 506 €	20 862 €		15 590 €	N/A	25 111 €
Dommage aux biens					N/A	
Autres (préciser)					N/A	
Impôts locaux et taxes locales	11 895 €	20 850 €	17 643 €	28 949 €	39,1%	23 970 €
Taxe d'apprentissage			1 944 €	2 010 €	3,3%	2 638 €
Taxe ou redevance sur les ordures ménagères			0 €	0 €	N/A	615 €
Contribution économique territoriale			11 674 €	11 720 €	0,4%	6 087 €
Sacem			0 €	0 €	N/A	2 511 €
Autres (préciser)			4 024 €	15 219 €	73,6%	12 120 €
<i>Taxes diverses</i>				13 534 €	100,0%	
<i>Taxe à la formation continue</i>			4 024 €	1 685 €	-138,8%	
Frais Financiers	7 337 €	5 224 €	4 724 €	4 409 €	-7,2%	16 494 €
Frais de comptabilité			0 €	0 €	N/A	0 €
Frais Généraux - Frais de structure			35 216 €	0 €	N/A	35 156 €
Rémunération du délégataire	55 000 €	55 380 €	20 125 €	55 426 €	63,7%	20 089 €
Résultat d'exploitation (A)	122 398 €	201 431 €	91 353 €	84 156 €		360 €
Impôts sur les sociétés (B)	16 778 €	-62 584 €	-24 734 €	-21 859 €		
Intéressement 50 % ((A+B)/2)	69 588 €	69 423 €	33 310 €	31 148 €		